

73127610_PP



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) et modification des périmètres délimités des abords (PDA) des monuments historiques. Le public est informé qu'en application de l'arrêté communautaire du 05/10/2022, une enquête publique se déroulera du **lundi 24 octobre 2022 (9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus**. L'autorité responsable des projets est la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), établissement public de coopération intercommunale, compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme et de documents d'urbanisme en tenant lieu dont le siège se situe à l'Hôtel de France - place Royale - BP 547 - 64010 Pau Cedex. Le siège de l'enquête publique se situe à l'Hôtel de Ville de Pau - Place Royale - 64036 Pau Cedex. Toute information relative à ce dossier pourra être demandée auprès de la Mission PLUI (tél. 05 59 80 74 81).

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend les pièces énumérées à l'article R. 123-8 du code de l'environnement et notamment le projet de modification n°2 du PLUI et le projet de modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques ainsi que l'ensemble des documents administratifs afférents à ces procédures de modification. M^{me} la Présidente du Tribunal administratif de Pau a désigné, le 15 septembre 2022, **M. André ETCHÉLECOU** en qualité de commissaire-enquêteur. Durant la période de l'enquête publique, du lundi 24 octobre 2022 (9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus, le dossier d'enquête publique est tenu à la disposition du public dans 3 lieux d'enquête (en format papier et en format numérique avec la mise à disposition d'un ordinateur). Les lieux d'enquête sont aussi des lieux de permanence du commissaire-enquêteur. Toutes les informations relatives aux lieux d'enquête, aux heures d'ouverture de ces lieux et aux permanences du commissaire-enquêteur sont mentionnées dans le tableau ci-dessous :

| Lieux d'enquête | Adresse | Horaires d'ouverture | Jours et heures des permanences |
|-------------------------------|--|--|---|
| PAU Hôtel de Ville | Place royale 64036 Pau Cedex. | Lundi : 8h30 - 16h45 Mardi : 10h30 - 16h45 Mercredi : 8h30 - 16h45 Jeudi : 8h30 - 18h30 Vendredi : 8h30 - 16h45 | Lundi 24 octobre 2022 de 9h à 12 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 13h45 à 16h45 |
| RONTIGNON Mairie | 714 rue des Pyrénées 64110 Rontignon | Lundi : 8h30-10 heures / 16h30-18 heures Mardi : 16h30-18 heures Mercredi : 10h30-12 heures Jeudi : 16h30-18 heures Vendredi : 10h-12 heures | Lundi 24 octobre 2022 de 14h à 17 heures Mercredi 16 novembre 2022 de 9h à 12 heures |
| ARTIGUELOUVE Mairie | Place de la Mairie 64230 Artiguelouve | Lundi : 15h - 19 heures Mardi : 15h - 18 heures Mercredi : 15h - 19 heures Jeudi : 15h - 18 heures Vendredi : 15h - 19 heures | Mercredi 16 novembre 2022 de 14h à 17 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 9h à 12 heures |

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête est également consultable au format numérique à partir du lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/modif2-plui-perimetres-mh-agglo-pau> (accessible 7j/7 et 24h/24h). Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra déposer ses observations et propositions selon les modalités suivantes : - soit sur les registres d'enquête ouverts à l'Hôtel de ville de Pau, et dans les mairies d'Artiguelouve et de Rontignon ; - soit sous format électronique sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modif2-plui-perimetres-mh-agglo-pau> (accessible 7j/7 et 24h/24h) ; - soit par courrier électronique à l'adresse suivante : modif2-plui-perimetres-mh-agglo-pau@registre-numerique.fr - soit par courrier postal à l'attention de M. le Commissaire-enquêteur sur le projet de modification n°2 du PLUI et/ou sur le projet de modification des périmètres délimités des abords, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Pau - DUACD - Place Royale - 64036 PAU Cedex. En outre, les observations du public peuvent être reçues par le commissaire enquêteur dans le cadre des permanences définies ci-dessus. Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou dans

le cadre des permanences sont consultables au siège de l'enquête. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé. Il ne sera pas tenu compte des observations émises : - par d'autres voies que celles indiquées ci-dessus. - en dehors de la période d'enquête, allant du 24 octobre 2022 (9 heures) au 25 novembre 2022 (17 heures) inclus. Au terme de l'enquête publique, le projet de modification n°2 du PLUI et le projet de modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, seront soumis à délibération du conseil communautaire. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une année à la Direction Urbanisme, Aménagement et Constructions durable. Bâtiment Les Allées (26 avenue des Lilas à Pau), ainsi que dans les lieux d'enquête publique et à la préfecture. Pendant cette même période, ils seront par ailleurs consultables sur le site de internet de l'agglomération (<https://www.pau.fr>). Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Carnets

Hommages et messages sur carnet.sudouest.fr
votre service au 05 35 31 29 37 ou sur so.carnets@sudouest.fr

Avis d'obsèques

BIZANOS
Les familles LARRAILLET, CHOPY, MORENNE, SCHMITT ; parents et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de
M^{me} Jeanne LARRAILLET
survenu à l'aube de ses 94 ans. Une cérémonie d'obsèques sera célébrée **le lundi 10 octobre 2022, à 10 h 30** en l'église de Bizanos suivie de l'inhumation à Lourdes au cimetière de l'Égalité à 15 heures. Cet avis tient lieu de faire-part.
PF Funérarium Handy/Mondet/PHS, Le Chox funéraire, tél. 05.59.33.23.70 Pau, Serres-Castet, Garlin, Arzacq

BÉSINGRAND CUQUERON PARDIES MOUREX
Henriette DUTILH (†), son épouse ; Lydie et Tony FERREIRA, Lilian et Michèle DUTILH, ses enfants et leurs conjoints ; David, Marion et Jordan, Kévin, Lucas, ses petits-enfants ; Luna, Mia, Thais, ses arrière-petits-enfants ; Yvette HOURIE-CLAVIERIE, sa sœur ; Gérard DUTILH, son frère ; Catherine RANQUINE, sa belle-sœur ; parents, alliés, amis et voisins ont la tristesse de vous faire part du décès de
M. André DUTILH
Ancien combattant d'Algérie

survenu à l'âge de 85 ans. Ses obsèques seront célébrées **le samedi 8 octobre 2022, à 9 heures** en l'église de Bésingrand. Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium de Pardies. Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements. La famille remercie plus particulièrement le personnel du centre Hauterive de Pau, ainsi que l'EHPAD de Moureux pour leur gentillesse et leur empathie.
PF Eberard, funérarium, VF Assistance, Pardies, tél. 05.59.71.68.54.

SAULT-DE-NAVAILLES
M. et M^{me} Jean-Pierre CANGRAND, son frère et sa belle-sœur neveux et nièces, parents, alliés et amis ont la douleur de vous faire part du décès de
M. Michel CANGRAND
Ancien combattant d'Algérie

survenu à l'âge de 84 ans. Ses obsèques seront célébrées **le lundi 10 octobre 2022, à 15 heures** en l'église de Sault-de-Navailles. La famille ne recevra pas de condoléances. Les visites se font au funérarium d'Orthez.
PF 3B S. Poustis Pedehontaa, funérarium, 231, rue Pierre-Bérégovoy, Orthez, tél. 05.59.69.94.68.

ARBUS
La famille LAPLACE, vous informe du décès de
M^{me} Joséphine LAPLACE
née DUNY,
survenu à l'âge de 103 ans. Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité afin d'honorer le silence de ses enfants. Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
PF Eberard, funérarium, VF Assistance, Pardies, tél. 05.59.71.68.54.

SERRES-CASTET
Philomène, Céline, Amilcar (†) et Hélène, ses enfants Maria Isabel DOS SANTOS PEREIRA, leur maman ses petits-enfants et arrière-petits-enfants vous font part du décès de
M. Joaquim DOS SANTOS PEREIRA
survenu dans sa 85^{ème} année. L'inhumation aura lieu **le vendredi 7 octobre 2022, à 16 h 15** à Serres-Castet. Cet avis tient lieu de faire-part.

LAHONTAN
Michèle Darmena, son épouse ; Pierre et Jeanne Darmena, son fils et sa belle-fille ; Marthe et Albertine, ses petits-enfants ; parents et amis, ont la tristesse de vous faire part du décès de
M. Henri DARMENA
Ses obsèques seront célébrées **le vendredi 7 octobre 2022, à 17 h 30** en la chapelle Notre Dame d'Abet de Lahontan. Un dernier hommage peut lui être rendu ce jour à partir de 10 heures, à la chambre funéraire de Salles-de-Béarn. Cet avis tient lieu de faire-part.
Les PF Salsienne, Sébastien Dubourleau, 504, route d'Orthez, Salles-de-Béarn, tél. 05.59.38.23.09.

ARUDY
Michelle PUCHEUX, son épouse, ses enfants et petits-enfants, Marinette DARGÈS, Michelle BÉCOURT, ses sœurs, parents, amis et alliés, ont la tristesse de vous faire part du décès de
André PUCHEUX
Ses obsèques seront célébrées **le samedi 8 octobre 2022, à 16 heures** au crématorium de Lacq-Orthez à Labastide-Monréjeau. Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium d'Ossau à Arudy. Ni fleurs, ni plaques. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. La famille tient à remercier le Docteur GAZEL pour son dévouement.
PF Arbillaça, funérarium d'Ossau, Arudy, tél. 05.59.05.23.75.

MOUREX SAINT-PALAIS
Kevin et Jessica LADAURADE, son fils et sa belle-fille ; Robert LOPEZ, son père ; Roberte LOPEZ, sa sœur ; Thierry DESPONTs et Patricia DESPONTs, son beau-frère et sa belle-sœur et leurs compagnons Eric et Lawrence ; Blandine et Aurélie, ses nièces et leurs compagnons Laurent et Abdou ; parents, alliés, amis et voisins ont la douleur de vous annoncer le décès de
Laurence LADAURADE
née LOPEZ,
survenu à l'âge de 59 ans. Ses obsèques civiles seront célébrées **le samedi 8 octobre 2022, à 13 h 30** au crématorium de Lacq-Orthez. Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium de Bizanos ce jour jusqu'à 17 h 30 et samedi de 9 heures à 12 heures au funérarium de Pardies. Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
PF Eberard, funérarium, VF Assistance, Pardies, tél. 05.59.71.68.54.

GASTRONOMIE

100 restaurants testés et approuvés

La meilleur de Bordeaux, un livre de Sophie Juby, 128 pages

12 €

OUVRAGE EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE ET VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX.

Editions SUD OUEST



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CABPR) pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque à Lescar et révision allégée n°1 du PLUI pour l'aménagement de la plaine des sports et de loisirs de Poey de Lescar.

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend les pièces énumérées à l'article R. 123-8 du code de l'environnement et notamment le dossier sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUI pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque à Lescar et le dossier sur la révision allégée n°1 du PLUI pour l'aménagement de la plaine des sports et de loisirs de Poey de Lescar ainsi que l'ensemble des documents administratifs afférents à ces procédures. M^{re} la Présidente du Tribunal administratif de Pau a désigné, le 15 septembre 2022, M. Joseph FERLANDO en qualité de commissaire enquêteur. Durant la période de l'enquête publique, du lundi 24 octobre 2022 (9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus, le dossier d'enquête publique est tenu à la disposition du public en format papier dans les 3 lieux d'enquête. Le dossier est également consultable sur un poste informatique mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville de Pau. Les lieux d'enquête sont aussi des lieux de permanence du commissaire-enquêteur. Toutes les informations relatives aux lieux d'enquête, aux heures d'ouverture de ces lieux et aux permanences du commissaire-enquêteur sont mentionnées dans le tableau ci-dessous :

| Lieux d'enquête | Adresse | Horaires d'ouverture | Jours et horaires des permanences |
|--------------------------|--|--|--|
| PAU Hôtel de Ville | Place royale 64036 Pau Cedex | Lundi : 8h30 - 16h45 Mardi : 10h30 - 16h45 Mercredi : 8h30 - 16h45 Jeudi : 8h30 - 18h30 Vendredi : 8h30 - 16h45 | Judi 17 novembre 2022 de 9h à 12 heures |
| LESCAR Mairie | Allée du bois d'Ariste 64230 Lescar | Lundi : 8h30 - 12 heures / 13h30 - 17 heures Mardi : 8h30 - 12 heures / 13h30 - 17 heures Mercredi : 8h30 - 12 heures / 13h30 - 17 heures Jeudi : 8h30 - 12 heures / 13h30 - 17 heures Vendredi : 8h30 - 12 heures / 13h30 - 17 heures | Lundi 24 octobre 2022 de 9h à 12 heures Mardi 15 novembre 2022 de 9h à 12 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 14h à 17 heures |
| POEY DE LESCAR Mairie | 45, rue principale 64230 Poey de Lescar | Lundi : 9h - 12 heures / 15h - 17 heures Mardi : 9h - 12 heures / 15h - 19 heures Mercredi : 9h - 12 heures Jeudi : 9h - 12 heures / 15h - 17 heures Vendredi : 9h - 12 heures / 15h - 17 heures | Lundi 24 octobre 2022 de 15h à 17 heures Mardi 15 novembre 2022 de 15h à 17 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 9h à 12 heures |

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête est également consultable au format numérique à partir du lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/projetslescarpoey-plui-agglo-pau> (accessible 7j/7et 24h/24h).

Le registre dématérialisé. Il ne sera pas tenu compte des observations émises : - Par d'autres voies que celles indiquées ci-dessus ; - En dehors de la période d'enquête, allant du 24 octobre 2022 (9 heures) au 25 novembre 2022 (17 heures) inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra déposer ses observations et propositions selon les modalités suivantes : - Soit sur les registres d'enquête ouverts à l'Hôtel de Ville à Pau, et dans les mairies de Lescar et de Poey de Lescar ; - Soit sous format électronique sur le registre numérique dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/projetslescarpoey-plui-agglo-pau> - Soit par courrier électronique à l'adresse suivante : projetslescarpoey-plui-agglo-pau@mail.registre-numerique.fr - Soit par courrier postal à l'attention de M. le Commissaire enquêteur sur le PLUI : centrale photovoltaïque à Lescar et/ou PLUI : plaine des sports et de loisirs de Poey de Lescar, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Pau - DUACD - Place Royale - 64036 Pau Cedex

Au terme de l'enquête publique, le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CABPR) pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque à Lescar et le projet de révision allégée n°1 du PLUI pour l'aménagement de la plaine des sports et de loisirs de Poey de Lescar, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, seront soumis à délibération du conseil communautaire. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une année à la Direction Urbanisme, Aménagement et Constructions durable, bâtiment Les Allées (26 avenue des Lilas à Pau), ainsi que dans les lieux d'enquête publique et à la préfecture. Pendant cette même période, les seront par ailleurs consultables sur le site de internet de l'agglomération (<https://www.pau.fr>). Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

En outre, les observations du public peuvent être reçues par le commissaire enquêteur dans le cadre des permanences définies ci-dessus. Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou dans le cadre des permanences sont consultables au siège de l'enquête. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) et modification des périmètres délimités des abords (PDA) des monuments historiques. Le public est informé qu'en application de l'arrêté communautaire du 05/10/2022, une enquête publique se déroulera du **lundi 24 octobre 2022 (9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus**.

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend les pièces énumérées à l'article R. 123-8 du code de l'environnement et notamment le projet de modification n°2 du PLUI et le projet de modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques ainsi que l'ensemble des documents administratifs afférents à ces procédures de modification.

M^{re} la Présidente du Tribunal administratif de Pau a désigné, le 15 septembre 2022, M. André ETCHELEOU en qualité de commissaire-enquêteur. Durant la période de l'enquête publique, du lundi 24 octobre 2022 (9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus, le dossier d'enquête publique est tenu à la disposition du public dans 3 lieux d'enquête (en format papier et en format numérique avec la mise à disposition d'un ordinateur). Les lieux d'enquête sont aussi des lieux de permanence du commissaire-enquêteur. Toutes les informations relatives aux lieux d'enquête, aux heures d'ouverture de ces lieux et aux permanences du commissaire-enquêteur sont mentionnées dans le tableau ci-dessous :

M^{re} la Présidente du Tribunal administratif de Pau a désigné, le 15 septembre 2022, M. André ETCHELEOU en qualité de commissaire-enquêteur. Durant la période de l'enquête publique, du lundi 24 octobre 2022 (9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus, le dossier d'enquête publique est tenu à la disposition du public dans 3 lieux d'enquête (en format papier et en format numérique avec la mise à disposition d'un ordinateur). Les lieux d'enquête sont aussi des lieux de permanence du commissaire-enquêteur. Toutes les informations relatives aux lieux d'enquête, aux heures d'ouverture de ces lieux et aux permanences du commissaire-enquêteur sont mentionnées dans le tableau ci-dessous :

| Lieux d'enquête | Adresse | Horaires d'ouverture | Jours et heures des permanences |
|------------------------|--|---|---|
| PAU Hôtel de Ville | Place royale 64036 Pau Cedex | Lundi : 8h30 - 16h45 Mardi : 10h30 - 16h45 Mercredi : 8h30 - 16h45 Jeudi : 8h30 - 18h30 Vendredi : 8h30 - 16h45 | Lundi 24 octobre 2022 de 9h à 12 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 13h45 à 16h45 |
| RONTIGNON Mairie | 714 rue des Pyrénées 64110 Rontignon | Lundi : 8h30-10 heures / 16h30-18heurs Mardi : 16h30-18 heures Mercredi : 10h30-12 heures Jeudi : 16h30-18 heures Vendredi : 10h- 12 heures | Lundi 24 octobre 2022 de 14h à 17 heures Mercredi 16 novembre 2022 de 9h à 12 heures |
| ARTIGUELOUVE Mairie | Place de la Mairie 64230 Artiguelouve | Lundi : 15h - 19 heures Mardi : 15h - 18 heures Mercredi : 15h - 19 heures Jeudi : 15h - 18 heures Vendredi : 15h - 19 heures | Mercredi 16 novembre 2022 de 14h à 17 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 9h à 12 heures |

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête est également consultable au format numérique à partir du lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/modif2-plui-perimetres-mh-agglo-pau> (accessible 7j/7 et 24h/24h).

Le cadre des permanences sont consultables au siège de l'enquête. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé. Il ne sera pas tenu compte des observations émises : - par d'autres voies que celles indiquées ci-dessus ; - en dehors de la période d'enquête, allant du 24 octobre 2022 (9 heures) au 25 novembre 2022 (17 heures) inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra déposer ses observations et propositions selon les modalités suivantes : - soit sur les registres d'enquête ouverts à l'Hôtel de ville de Pau, et dans les mairies d'Artiguelouve et de Rontignon ; - soit sous format électronique sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modif2-plui-perimetres-mh-agglo-pau> (accessible 7j/7 et 24h/24h) ; - soit par courrier électronique à l'adresse suivante : modif2-plui-perimetres-mh-agglo-pau@mail.registre-numerique.fr - soit par courrier postal à l'attention de M. le Commissaire-enquêteur sur le projet de modification n°2 du PLUI et/ou sur le projet de modification des périmètres délimités des abords à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Pau

Au terme de l'enquête publique, le projet de modification n°2 du PLUI et le projet de modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, seront soumis à délibération du conseil communautaire. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une année à la Direction Urbanisme, Aménagement et Constructions durable, Bâtiment Les Allées (26 avenue des Lilas à Pau), ainsi que dans les lieux d'enquête publique et à la préfecture. Pendant cette même période, les seront par ailleurs consultables sur le site de internet de l'agglomération (<https://www.pau.fr>).

AIXAM

9500€

Véhicule sans permis Aixam coupé vision premium PH2. 10/2015, 20 120 km. Garantie 6 mois. Nos véhicules sont désormais accessibles à partir de 14 ans pour les titulaires du BSR ou permis AM. Autres véhicules neufs ou occasion disponibles www.sans-permis-64.com

AUTOMOBILE DES 3 VALLÉES

BAYONNE Ludovic Acado : 06 76 30 92 23 OU 05 59 59 53 70
BILLÈRE Denis Costedeat : 06 49 99 22 35 OU 05 59 92 02 44

ANNONCES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES



Communauté d'Agglomération Pays Basque

CRÉATION DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT DIFFÉRÉ «SUD CENTRE-BOURG»

Commune de Uhart-Cize

Par délibération en date du 24 septembre 2022, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a approuvé la création de la Zone d'Aménagement Différé dite «Sud Centre-Bourg» sur la commune de Uhart-Cize. La délibération et le plan de périmètre seront affichés au siège de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, 15 avenue Foch à Bayonne, et à la mairie de Uhart-Cize pendant une durée d'un mois, aux jours et horaires habituels d'ouverture des bureaux.

Communauté d'Agglomération Pays Basque

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Commune de Saint-Pée-sur-Nivelle

Par délibération en date du 24 septembre 2022, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a approuvé la réinstauration du Droit de Préemption Urbain sur l'ensemble des zones U et AU délimitées par la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Pée-sur-Nivelle approuvée le 24 septembre 2022. La délibération et le plan de périmètre seront affichés au siège de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, 15 avenue Foch à Bayonne, et à la mairie de Saint-Pée-sur-Nivelle pendant une durée d'un mois, aux jours et horaires habituels d'ouverture des bureaux.



Communauté d'Agglomération Pays Basque

CRÉATION DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT DIFFÉRÉ «CENTRE-BOURG II»

Commune de Saint-Martin-d'Arbéroue

Communauté d'Agglomération Pays Basque

CRÉATION DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT DIFFÉRÉ «COLLINE OURISTY»

Commune d'Hendaye

Par délibération en date du 24 septembre 2022, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a approuvé la réinstauration du Droit de Préemption Urbain sur l'ensemble des zones U et AU délimitées au Plan Local d'Urbanisme révisé de la commune de Cambo-les-Bains approuvé le 2 février 2019, et partiellement approuvé par le jugement du Tribunal administratif de Pau du 12 juillet 2022 concernant les parcelles cadastrées section OA n° 2138 et 2139. La délibération et le plan de périmètre seront affichés au siège de la Communauté d'Agglomération

Par délibération en date du 24 septembre 2022, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a approuvé la réinstauration du Droit de Préemption Urbain sur l'ensemble des zones U et AU délimitées au Plan Local d'Urbanisme révisé de la commune de Cambo-les-Bains approuvé le 2 février 2019, et partiellement approuvé par le jugement du Tribunal administratif de Pau du 12 juillet 2022 concernant les parcelles cadastrées section OA n° 2138 et 2139. La délibération et le plan de périmètre seront affichés au siège de la Communauté d'Agglomération

Par délibération en date du 24 septembre 2022, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a approuvé la réinstauration du Droit de Préemption Urbain sur l'ensemble des zones U et AU délimitées au Plan Local d'Urbanisme révisé de la commune de Cambo-les-Bains approuvé le 2 février 2019, et partiellement approuvé par le jugement du Tribunal administratif de Pau du 12 juillet 2022 concernant les parcelles cadastrées section OA n° 2138 et 2139. La délibération et le plan de périmètre seront affichés au siège de la Communauté d'Agglomération

Par délibération en date du 24 septembre 2022, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a approuvé la réinstauration du Droit de Préemption Urbain sur l'ensemble des zones U et AU délimitées au Plan Local d'Urbanisme révisé de la commune de Cambo-les-Bains approuvé le 2 février 2019, et partiellement approuvé par le jugement du Tribunal administratif de Pau du 12 juillet 2022 concernant les parcelles cadastrées section OA n° 2138 et 2139. La délibération et le plan de périmètre seront affichés au siège de la Communauté d'Agglomération

Par délibération en date du 24 septembre 2022, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a approuvé la réinstauration du Droit de Préemption Urbain sur l'ensemble des zones U et AU délimitées au Plan Local d'Urbanisme révisé de la commune de Cambo-les-Bains approuvé le 2 février 2019, et partiellement approuvé par le jugement du Tribunal administratif de Pau du 12 juillet 2022 concernant les parcelles cadastrées section OA n° 2138 et 2139. La délibération et le plan de périmètre seront affichés au siège de la Communauté d'Agglomération

Pays Basque, 15 avenue Foch à Bayonne, et à la mairie de Cambo-Bains pendant une durée d'un mois, aux jours et horaires habituels d'ouverture des bureaux.

Le Président

RENDEZ-VOUS LES DIMANCHES, À 10 HEURES 30, PLACE DU VIEUX PAU - DUJACD - Place Royale - 64036 PAU Cedex. En outre, les observations du public peuvent être reçues par le commissaire enquêteur dans le cadre des permanences définies ci-dessus. Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou dans

permanences, les observations du public transmises par voie postale ou dans l'application (https://www.pau.fr). Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

OBSEQUES

135598

BÉSINGRAND CUQUERON PARDIES MOURENX

Henriette DUTILH (†), son épouse ; Lydie et Tony FERREIRA, Lilian et Michèle DUTILH, ses enfants et leurs conjoints ; David, Marion et Jordan, Kévin, Lucas, ses petits-enfants ; Luna, Mia, Thais, ses arrière-petits-enfants ; Yvette HOURIE-CLAVERIE, sa sœur ; Gérard DUTILH, son frère ; Catherine RANQUINE, sa belle-sœur ; parents, alliés, amis et voisins ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. André DUTILH
Ancien combattant d'Algérie

survenu à l'âge de 85 ans. Ses obsèques seront célébrées **le samedi 8 octobre 2022, à 9 heures** en l'église de Bézingrand. Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium de Pardies. Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements. La famille remercie plus particulièrement le personnel du centre Hauterive de Pau, ainsi que l'EHPAD de Mourenx pour leur gentillesse et leur empathie.

135582

LAHONTAN

Michèle Darmena, son épouse ; Pierre et Jeannie Darmena, son fils et sa belle-fille ; Marthe et Albertine, ses petits-enfants ; parents et amis, ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Henri DARMENA

Ses obsèques seront célébrées **le vendredi 7 octobre 2022, à 17 h 30** en la chapelle Notre Dame d'Abet de Lahontan. Un dernier hommage peut lui être rendu ce jour à partir de 10 heures, à la chambre funéraire de Salies-de-Béarn. Cet avis tient lieu de faire-part.

135646

ARUDY

Michelle PUCHEUX, son épouse, ses enfants et petits-enfants, Marinette DARGÈS, Michelle BECOURT, ses sœurs, parents, amis et alliés, ont la tristesse de vous faire part du décès de

André PUCHEUX

Ses obsèques seront célébrées **le samedi 8 octobre 2022, à 16 heures** au crématorium de Lacq-Orthez à Labastide-Monréjeau. Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium d'Ossau à Arudy. Ni fleurs, ni plaques. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. La famille tient à remercier le Docteur GAZEL, pour son dévouement.

135556

BIZANOS

Les familles LARRAILLET, CHOPY, MORENNE, SCHMITT ; parents et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

M^{me} Jeanne LARRAILLET

survenu à l'aube de ses 94 ans. Une cérémonie d'obsèques sera célébrée **le lundi 10 octobre 2022, à 10 h 30** en l'église de Bizanos suivie de l'inhumation à Lourdes au cimetière

135562

SALLESPISSÉ

René LATRUBESSE, son mari Florence et Anne, ses filles ses gendres, Gil, Sonia, Antoine et Matthieu, ses petits-enfants sa famille, ses amis ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de

Simone LATRUBESSE
née CAZALUX,

survenu le 4 octobre à l'âge de 87 ans. Une bénédiction et la crémation auront lieu **le lundi 10 octobre 2022, à 9 heures** au crématorium de Lacq-Orthez. Ni fleurs, ni couronnes. Une urne sera à votre disposition pour la recherche contre le cancer. Les visites se font au funérarium d'Orthez. La famille tient à remercier le Docteur COUDERC et son équipe de l'hôpital de Pau pour l'avoir soignée il y a 7 ans ainsi que le personnel soignant des hôpitaux d'Orthez et Pau qui l'ont accompagnée dans ses derniers instants.

PF 3B S. Poustis Pedehontaa, funérarium, 231, rue Pierre-Bérégovoy, Orthez, tél. 05.59.69.94.68.

135606

LANNECAUBE

Denise CLABÉ MARTIN (†), son épouse Régine et Gérard BAZET, sa fille et son gendre Gaël, son petit-fils son frère et ses sœurs, sa belle-sœur et son beau-frère, les familles CLABÉ MARTIN, LAULHE, SKAPSKY, SAPHORE LAFITTE neveux et nièces, cousins et cousines, parents et alliés ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Amédée CLABÉ MARTIN

survenu le 6 octobre 2022, à l'âge de 96 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée **le samedi 8 octobre 2022, à 14 heures** en l'église de Lannecaube. Un dernier hommage peut lui être rendu à son domicile. La famille tient à remercier le centre de dialyse d'Assès, les ambulances Jussieu Laréché, le cabinet infirmier de Marie-Pierre LOM MONICOU, et l'ADMR de Lembeye pour leur dévouement et leur gentillesse. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Funérarium Patou, magasin funéraire, Montardon-Lons, tél.05.59.62.05.05

135483

SAULT-DE-NAVAILLES

Daniel et Christiane ses enfants, Marie et Olivier Marianne et Nicolas, Julien, ses petits-enfants et leurs conjoints, Mathilde, Léa, Louis, Anaëlle, Martin et Manon ses arrière-petits-enfants, Parents et amis

ont la tristesse de vous faire part du décès de

M^{me} Marcelle HAURIE
née BRETHERS,

survenu à l'âge de 102 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée **le samedi 8 octobre 2022, à 15 heures** en l'église de Sault-de-Navailles. Les visites se feront ce jour au funérarium d'Hagetmau de 10h à 18h.

PF Loupret, 49 rue Gamardon, Hagetmau, tél. : 05.58.79.32.57 / 06.31.00.42.63.

135106

ARBUS

La famille LAPLACE, vous informe du décès de

M^{me} Joséphine LAPLACE
née DUNY,

survenu à l'âge de 103 ans. Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité afin d'honorer le silence de

135698

MOURENX SAINT-PALAIS

Kevin et Jessica LADAURADE, son fils et sa belle-fille ; Robert LOPEZ, son père ; Roberte LOPEZ, sa sœur ; Thierry DESPONTIS et Patricia DESPONTIS, son beau-frère et sa belle-sœur et leurs compagnons Eric et Lawrence ; Blandine et Aurélie, ses nièces et leurs compagnons Laurent et Abdou ; parents, alliés, amis et voisins ont la douleur de vous annoncer le décès de

Laurence LADAURADE
née LOPEZ,

survenu à l'âge de 59 ans. Ses obsèques civiles seront célébrées **le samedi 8 octobre 2022, à 13 h 30** au crématorium de Lacq-Orthez. Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium de Bizanos ce jour jusqu'à 17 h 30 et samedi de 9 heures à 12 heures au funérarium de Pardies. Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Eberard, funérarium, VF Assistance, Pardies, tél. 05.59.71.68.54.

135602

SAULT-DE-NAVAILLES

M. et M^{me} Jean-Pierre CANGRAND, son frère et sa belle-sœur neveux et nièces, parents, alliés et amis ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Michel CANGRAND
Ancien combattant d'Algérie

survenu à l'âge de 84 ans. Ses obsèques seront célébrées **le lundi 10 octobre 2022, à 15 heures** en l'église de Sault-de-Navailles. La famille ne recevra pas de condoléances. Les visites se font au funérarium d'Orthez.

PF 3B S. Poustis Pedehontaa, funérarium, 231, rue Pierre-Bérégovoy, Orthez, tél. 05.59.69.94.68.

SOUVENIR

134767

ANGLET - BIARRITZ

Christophe CANTON
13 mai 1970 - 7 octobre 2020



Deux ans...une éternité, tant de douleur ! Que ton repos soit doux et paisible comme ton cœur fut bon. "Tu n'es plus là où tu étais mais tu es partout là où nous sommes... ton sourire si doux et ton amour de la vie, ta tendresse, nous les retrouvons dans les mille vents qui soufflent, dans les lumières du ciel, l'éveil des oiseaux, l'étoile qui brille et surtout dans notre cœur comme un talisman."

Ta famille Danie et Gilbert BROCHE CANTON, Olivier Mary, Louise et Paul CANTON, Micheline ROUZEAU, et toute la famille, cousins et amis de toute la France et ailleurs dans le monde.

Services du carnet | Béarn nous contacter v.godardthoreux@sudouest.fr

Pompes funèbres

Pompes funèbres béarnaises Sublimatorium Florian Leclerc
Chambres funéraires, obsèques, crémation, contrats d'obsèques, articles funéraires. Marbrerie. Nos valeurs : discrétion, écoute, disponibilité, relation privilégiée et humaine. Devis et conseils gratuits 24h/24, 7j/7. Cérémonie civile et religieuse. « Parce qu'il est des moments où il faut être certain de pouvoir faire confiance. »
Pau-Billière - 4 rue Faraday 05 59 81 24 25

Pompes funèbres Arbillaga Oloron/Arudy
Pour les derniers pas, accompagnez vos proches dignement : organisation et prise en charge totale des obsèques. Contrat obsèques et devis gratuit. À votre service 24 h/24 et 7j/7. Articles funéraires, fleurs, marbrerie.
Oloron - Funérarium des 4 Vallées - Route de Bayonne 05 59 39 48 83 - 06 13 80 37 39
Arudy - Funérarium d'Ossau - ZI du Touya 05 59 05 23 75 - 06 13 80 37 39

Pompes funèbres Aquitaine - Pau 1^{er} réseau funéraire fondé par des mutuelles
Obsèques - Crémations - Contrat d'obsèques - Marbrerie. Devis gratuit 24 h/24. Une approche différente. Avant de vous engager, venez nous consulter. Devis et conseils gratuits.
Pau - Bd Alsace-Lorraine 05 59 83 76 76
Bizanos - Pôle funéraire 05 59 53 13 13
Pau - 162, bd de la Paix 05 59 53 64 64
www.pfa64.com

Pompes funèbres Handy Mondeilh
Pourquoi préférer Le Choix Funéraire ? Proximité, confiance, transparence et prix mesurés. Les artisans du passage vous proposent l'organisation et la prise en charge de vos obsèques. Renseignez-vous auprès de vos conseillers.
Pau - 19, avenue Jean-Mermoz 05 59 68 56 07
Serres-Castet - Pôle funéraire 05 59 33 23 70
Garlin - 38 bis, avenue G.-Pheasans 05 59 71 59 76
Arzacq - 38, place du Marcadiou 05 59 84 09 08
https://handy-mondeilh.le-choix-funeraire.com/

Pompes funèbres funérarium Lassalle Oloron
La compétence d'un service dans la dignité. À votre disposition 24 h/24. Caveau en 48 h. Marbrerie - Fleurs et plaques. Contrat prévoyance obsèques.

A savoir
Souscrire à une assurance obsèques ?

VENREDI 7
OCTOBRE 2022

CARNET

35

OBSEQUES

135598

**BÉSINGRAND
CUQUERON
PARDIES
MOURENX**

Henriette DUTILH (†), son épouse ;
Lydie et Tony FERREIRA,
Lilian et Michèle DUTILH,
ses enfants et leurs conjoints ;
David, Marion et Jordan, Kévin, Lucas,
ses petits-enfants ;
Luna, Mia, Thais, ses arrière-petits-
enfants ;
Yvette HOURLIE-CLAVERIE, sa sœur ;
Gérard DUTILH, son frère ;
Catherine RANQUINE, sa belle-sœur ;
parents, alliés, amis et voisins
ont la tristesse de vous faire part du
décès de

M. André DUTILH
Ancien combattant d'Algérie

survenu à l'âge de 85 ans.
Ses obsèques seront célébrées
le samedi 8 octobre 2022,
à 9 heures en l'église de Bésingrand.
Un dernier hommage peut lui être
rendu au funérarium de Pardies.
Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.
La famille remercie plus
particulièrement le personnel du
centre Hauterive de Pau, ainsi que
l'EHPAD de Mourenx pour
leur gentillesse et leur empathie.

PF Eberard, funérarium, VF Assistance, Pardies,
tél. 05.59.71.68.54.

135582

LAHONTAN

Michèle Darmena, son épouse ;
Pierre et Jeanne Darmena, son fils et
sa belle-fille ;
Marthe et Albertine, ses petits-
enfants ;
parents et amis,
ont la tristesse de vous faire part du
décès de

M. Henri DARMENA

Ses obsèques seront célébrées
le vendredi 7 octobre 2022,
à 17 h 30 en la chapelle Notre Dame
d'Abet de Lahontan.
Un dernier hommage peut lui être
rendu ce jour à partir de 10 heures, à la
chambre funéraire de Salies-de-Béarn.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Les PF Salies-les-Bains, Sébastien Dubourdieu,
504, route d'Orthez, Salies-de-Béarn,
tél. 05.59.38.23.09.

135646

ARUDY

Michelle PUCHEUX, son épouse,
ses enfants et petits-enfants,
Marinette DARGÈS, Michelle
BECCOURT, ses sœurs,
parents, amis et alliés,
ont la tristesse de vous faire part du
décès de

André PUCHEUX

Ses obsèques seront célébrées
le samedi 8 octobre 2022,
à 16 heures au crématorium de Lacq-
Orthez à Labastide-Monréjeau.
Un dernier hommage peut lui être
rendu au funérarium d'Ossau à Arudy.
Ni fleurs, ni plaques.
Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.
La famille tient à remercier le Docteur
GAZEL, pour son dévouement.

PF Arbillaga, funérarium d'Ossau, Arudy,
tél. 05.59.05.23.75.

135556

BIZANOS

Les familles LARRAILLET, CHOPY,
MORENNE, SCHMITT ;
parents et amis
ont la tristesse de vous faire part du
décès de

M^{me} Jeanne LARRAILLET

survenu à l'aube de ses 94 ans.
Une cérémonie d'obsèques sera
célébrée **le lundi 10 octobre 2022,**
à 10 h 30 en l'église de Bizanos suivie
de l'inhumation à Lourdes au cimetière

135562

SALLESPISSÉ

René LATRUBESSE, son mari
Florence et Anne, ses filles
ses gendres,
Gil, Sonia, Antoine et Matthieu,
ses petits-enfants
sa famille, ses amis
ont l'immense tristesse de vous faire
part du décès de

Simone LATRUBESSE
née CAZALUX,

survenu le 4 octobre à l'âge de 87 ans.
Une bénédiction et la crémation
auront lieu **le lundi 10 octobre 2022,**
à 9 heures au crématorium de Lacq-
Orthez.
Ni fleurs, ni couronnes.
Une urne sera à votre disposition pour
la recherche contre le cancer.
Les visites se font au funérarium
d'Orthez.
La famille tient à remercier le Docteur
COUDERC et son équipe de l'hôpital de
Pau pour l'avoir soignée il y a 7 ans
ainsi que le personnel soignant des
hôpitaux d'Orthez et Pau qui l'ont
accompagnée dans ses derniers
instants.

PF 3B S. Poustis Pedehontaa, funérarium,
231, rue Pierre-Bérégovoy, Orthez,
tél. 05.59.69.94.68.

135606

LANNECAUBE

Denise CLABÉ MARTIN (†),
son épouse
Régine et Gérard BAZET,
sa fille et son gendre
Gael, son petit-fils
son frère et ses sœurs,
sa belle-sœur et son beau-frère,
les familles CLABÉ MARTIN, LAULHE,
SKAPSKY, SAPHORE LAFITTE
neveux et nièces, cousins et cousines,
parents et alliés
ont la tristesse de vous faire part du
décès de

M. Amédée CLABÉ MARTIN

survenu le 6 octobre 2022, à l'âge de
96 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée
le samedi 8 octobre 2022,
à 14 heures en l'église de Lannecaube.
Un dernier hommage peut lui être
rendu à son domicile.
La famille tient à remercier le centre de
diagnostic d'Assès, les ambulances
Jussieu Laraché, le cabinet infirmier de
Marie-Pierre LOM MONICOU, et
l'ADMR de Lembeye pour leur
dévouement et leur gentillesse.
Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.

PF Funérarium Patou, magasin funéraire,
Montardon-Lons, tél. 05.59.62.05.05

135483

SAULT-DE-NAVAILLES

Daniel et Christiane ses enfants,
Marie et Olivier Marianne et Nicolas,
Julien,
ses petits-enfants et leurs conjoints,
Mathilde, Léa, Louis, Anaëlle, Martin et
Manon ses arrière-petits-enfants,
Parents et amis

ont la tristesse de vous faire part du
décès de

M^{me} Marcelle HAURIE
née BRETHERS,

survenu à l'âge de 102 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée
le samedi 8 octobre 2022,
à 15 heures en l'église de Sault-de-
Navailles.
Les visites se feront ce jour au
funérarium d'Hagetmau de 10h à 18h.

PF Loupret,
49 rue Gamardon, Hagetmau,
tél. 05.58.79.32.57 / 06.31.00.42.63.

135106

ARBUS

La famille LAPLACE, vous informe du
décès de

M^{me} Joséphine LAPLACE
née DUNY,

survenu à l'âge de 103 ans.
Ses obsèques ont été célébrées dans
l'intimité afin d'honorer le silence de

135698

**MOURENX
SAINT-PALAIS**

Kevin et Jessica LADAURADE, son fils
et sa belle-fille ;
Robert LOPEZ, son père ;
Robert LOPEZ, sa sœur ;
Thierry DESPONTIS et Patricia
DESPONTIS, son beau-frère et sa belle-
sœur et leurs compagnons Eric et
Lawrence ;
Blandine et Aurélie, ses nièces et leurs
compagnons
Laurent et Abdou ;
parents, alliés, amis et voisins
ont la douleur de vous annoncer le
décès de

Laurence LADAURADE
née LOPEZ,

survenu à l'âge de 59 ans.
Ses obsèques civiles seront célébrées
le samedi 8 octobre 2022, à 13 h 30
au crématorium de Lacq-Orthez.
Un dernier hommage peut lui être
rendu au funérarium de Bizanos ce jour
jusqu'à 17 h 30 et samedi de 9 heures à
12 heures au funérarium de Pardies.
Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.

PF Eberard, funérarium, VF Assistance, Pardies,
tél. 05.59.71.68.54.

135550

SERRES-CASTET

Philomène, Céline, Amilcar (†)
et Hélène, ses enfants
Maria Isabel DOS SANTOS PEREIRA,
leur maman
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants
vous font part du décès de

**M. Joaquim
DOS SANTOS PEREIRA**

survenu dans sa 85^{ème} année.
L'inhumation aura lieu
le vendredi 7 octobre 2022,
à 16 h 15 à Serres-Castet.
Cet avis tient lieu de faire-part.

135602

SAULT-DE-NAVAILLES

M. et M^{me} Jean-Pierre CANGRAND,
son frère et sa belle-sœur
neveux et nièces,
parents, alliés et amis
ont la douleur de vous faire part du
décès de

M. Michel CANGRAND
Ancien combattant d'Algérie

survenu à l'âge de 84 ans.
Ses obsèques seront célébrées
le lundi 10 octobre 2022,
à 15 heures en l'église de Sault-de-
Navailles.
La famille ne recevra pas de
condoléances.
Les visites se font au funérarium
d'Orthez.

PF 3B S. Poustis Pedehontaa, funérarium,
231, rue Pierre-Bérégovoy, Orthez,
tél. 05.59.69.94.68.

SOUVENIR

134767

ANGLET - BIARRITZ

Christophe CANTON
13 mai 1970 - 7 octobre 2020



Deux ans...une éternité, tant de douleur !
Que ton repos soit doux et paisible comme ton
cœur fut bon.
"Tu n'es plus là où tu étais mais tu es partout là
où nous sommes...
ton sourire si doux et ton amour de la vie, ta
tendresse, nous les retrouvons dans les mille
vents qui soufflent, dans les lumières du ciel,
l'éveil des oiseaux, l'étoile qui brille et surtout
dans notre cœur comme un talisman."

Ta famille
Danie et Gilbert BROCHE CANTON,
Olivier, Mary, Louise et Paul CANTON,
Micheline ROUZEAU,
et toute la famille,
cousins et amis de toute la France et ailleurs dans le monde.

Services du carnet | Béarn nous contacter
v.godardthoreux@sudouest.fr

Pompes funèbres

Pompes funèbres béarnaises
Sublimatorium Florian Leclerc



Chambres funéraires, obsèques, crémation,
contrats d'obsèques, articles funéraires,
Marbrerie.
Nos valeurs : discrétion, écoute,
disponibilité, relation privilégiée et humaine.
Devis et conseils gratuits 24 h/24, 7j/7.
Cérémonie civile et religieuse.
« Parce qu'il est des moments où il faut être
certain de pouvoir faire confiance. »

Pau-Billière - 4 rue Faraday 05 59 81 24 25

Pompes funèbres Arbillaga
Oloron/Arudy



Pour les derniers pas, accompagnez
vos proches dignement : organisation
et prise en charge totale des obsèques.
Contrat obsèques et devis gratuit.
À votre service 24 h/24 et 7j/7.
Articles funéraires, fleurs, marbrerie.

Oloron - Funérarium des 4 Vallées - Route de Bayonne
05 59 39 48 83 - 06 13 80 37 39
Arudy - Funérarium d'Ossau - ZI du Touya
05 59 05 23 75 - 06 13 80 37 39

Pompes funèbres Aquitaine - Pau

1^{er} réseau funéraire fondé par des mutuelles



Obsèques - Crémations - Contrat
d'obsèques - Marbrerie.
Devis gratuit 24 h/24.
Une approche différente.
Avant de vous engager, venez nous
consulter. Devis et conseils gratuits.

Pau - Bd Alsace-Lorraine 05 59 83 76 76
Bizanos - Pôle funéraire 05 59 53 13 13
Pau - 162, bd de la Paix 05 59 53 64 64
www.pfa64.com

Pompes funèbres Handy Mondeilh



Pourquoi préférer Le Choix Funéraire ?
Proximité, confiance, transparence et
sur-mesure. Les artisans du passage
vous proposent l'organisation
et la prise en charge de vos obsèques.
Renseignez-vous auprès
de vos conseillers.

Pau - 19, avenue Jean-Mermoz 05 59 68 56 07
Serres-Castet - Pôle funéraire 05 59 33 23 70
Garlin - 38 bis, avenue G.-Pheasans 05 59 71 59 76
Arzacq - 38, place du Marcadiou 05 59 84 09 08
https://handy-mondeilh.le-choix-funeraire.com/

Pompes funèbres funérarium Lassalle
Oloron



La compétence d'un service dans
la dignité.
À votre disposition 24 h/24.
Caveau en 48 h.
Marbrerie - Fleurs et plaques.
Contrat prévoyance obsèques.

A savoir

Souscrire
à une assurance
obsèques ?

AIXAM



9500€

Véhicule sans permis Aixam coupé vision premium PH2. 10/2015, 20 120 km. Garantie 6 mois. Nos véhicules sont désormais accessibles à partir de 14 ans pour les titulaires du BSR ou permis AM. Autres véhicules neufs ou occasion disponibles www.sans-permis-64.com

857

AUTOMOBILE DES 3 VALLÉES

BAYONNE Ludovic Arcaud : 06 76 38 72 23 00 05 59 59 53 78
BILLÈRE Denis Costantini : 06 47 99 72 35 00 05 59 52 82 44

SERVICES - URGENCE

URGENCES

OLORON

Gendarmerie → 05.59.39.04.7.

Centre hospitalier → 05.59.88.30.30.

ORTHEZ

Gendarmerie → 05.59.67.27.00.

Centre hospitalier → 05.59.69.70.70.

Clinique Labat → 05.59.69.80.80.

PAU

S.A.M.U. → Tél. 15

Police et gendarmerie → 17

Sapeurs-pompiers → 18

« SOS Médecins » → 05.59.62.44.44.

Centre anti-poisons → 05.56.96.40.80.

jour et nuit.

Cardiologie - Clinique cardiologique

d'Aressy → 05.59.82.26.00, 24h/24.

Centre hospitalier de Pau

→ 05.59.92.48.48.

Polyclinique Marzet, Urgences

médico-chirurgicales → 05.59.92.56.96.

Centre hospitalier → 05.59.92.48.48.

Centre hospitalier des Pyrénées (ancien

CHS) → 05.59.80.90.90.

Urgences psychiatriques

→ 05.59.80.94.63.

GARES

Site internet TER Nouvelle-Aquitaine

www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine

Allo TER : 0800 872 872 (service par

téléphone) N° vert appel gratuit

Appli SNCF (disponible sur les smartphones).

Pour une réservation des trains longues

distances (TGV/Intercités) :

site internet : www.oui.sncf

Par téléphone au : 36 35 (7j/7 et de 7h à

22h service gratuit + prix d'un appel)

Depuis son smartphone : l'appli SNCF

SERVICES

OLORON

Mairie → 05.59.39.99.99.

Dépannage électricité → 0810.333.364

Dépannage gaz → 0810 433 065

Taxis

Taxi Lopez → 05.59.39.00.52.

Taxi Myriam → 06.79.57.82.66

Moumour → Taxi Goubern, 05.59.36.01.30.

Ambulances d'Oléron (ambulance, vs,

taxi) → 05.59.39.64.64

Petite enfance

Crèche intercommunale et Relais

Assistances Maternelles

→ 05.59.39.38.39.

ORTHEZ

Taxi Busquet → 05.59.69.34.78.

Taxi Denis → 05.59.67.02.04

Mairie → 05.59.69.00.83.

Halte-garderie → 05.59.69.14.91.

PAU

Mairie → 05.59.27.85.80.

Central taxis Grand Pau → 05.81.12.72.12.

Taxis palois → 05.59.02.22.22.

Taxi Union → 05.59.32.50.60.

Taxis 43 et 44 Pau → 06.08.32.66.27 ou

06.08.94.66.15.

Béarn Taxi Services (Noguères)

→ 06.79.81.81.70.

Taxis Béarnais (Gan) → 05.59.06.48.93.

Taxis Handy-Mondeilh (Serres-Castet)

→ 05.59.33.23.70.

Taxis pour tous: (Mazères-

Lezons/Montardon/Navailles-

Angos) → 05.59.33.26.57.

Taxi animalier Z'Animo taxi

→ 06.98.66.05.31.

Centre régional d'informations

routières → 05.56.96.33.33.

Renseignements EDF-GDF

Accueil Clientèle Résidentiel → 0810 811 710.

Dépannage électricité → 0810.333.364.

Dépannage gaz → 0810 433 065.

SANTÉ

Cancer du sein

Europa Donna, groupes de paroles entre

femmes → tous les troisièmes jeudis de

chaque mois de 18h30 à 20h30 dans les locaux de

la Ligue contre le cancer, 4, allée

Catherine-de-Bourbon à Pau, 05 59 81 03 74.

Ligue contre le cancer

4, allée Catherine-de-Bourbon à Pau →

Permanence du lundi au vendredi de 14h à 17h30.

05.59.81.03.74

A.F.T.C. 64

(Association des familles de

traumatisés crâniens)

Aide et soutien aux victimes de traumatisme

crânien ou d'accident vasculaire cérébral.

Permanences: tous les mardi et vendredi

après-midi au centre hospitalier de Pau,

bâtiment Hauterive, service de M.P.R.

(05.59.92.47.36 poste 2693). coordinatrice

06.41.21.11.39

Don du sang

Etablissement Français du sang -

Aquitaine - Limousin → Site de Pau, 145

avenue de Burosses Lundi et vendredi de 8h à 16h;

mardi et jeudi de 8h à 15h; mercredi de 8h à 13h30.

Renseignements 05.59.92.49.04.

ANPAA 64 Béarn et Soule (ex CIAT)

Centre de soins ambulatoire pour toutes

addictions (prise en charge des personnes et

de leur entourage) → Accueil confidentiel et

gratuit - 5-7 avenue du 143e RI - Centre d'affaires

Les Messagers - Pau. 05.59.82.90.13.

Alcool Assistance

A Pau → 4 rue du 8-Mai 1945, bât. Anglas.

Permanence tous les samedis de 16 h à 18 h,

24h/24 05.59.02.95.26.

Alcooliques Anonymes

A Pau → Réunion tous les mardis à 20h, à La

Pépière; 6 rue Robert-Schumann.

A Orthez → jeudi 19h30, 11 rue Saint-Gilles.

A Jurançon → vendredi à 19h30. Maison des

associations. 28 avenue Joliot-Curie.

Site national www.alcooliques-anonymes.fr

Appel national des AA: 09 69 39 40 20 ou

06.08.69.20.54 si questions Aucune réunion

physique durant le confinement. Possibilité de

réunion en Visio au 06.52.24.82.15.

Al-Anon

Aide à la famille et aux amis des

malades alcooliques → 07-83-56-04-64

SOS Allaitement Solidarité

→ 05.59.83.01.19. ou 05.59.83.06.66. ou

05.59.83.06.75.

Ligue des diabétiques de France

1, rue de Segure → 05.59.72.97.75, e-mail:

pau.liguediabétiquesfrance@worldonline.fr

73127530_PP



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque à Lescar et révision allégée n°1 du PLUi pour l'aménagement de la plaine des sports et de loisirs de Poey de Lescar.

Le public est informé qu'en application de l'arrêté communautaire du 05/10/2022, une enquête publique se déroulera du **lundi 24 octobre 2022 (9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus**.

L'autorité responsable des projets est la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), établissement public de coopération intercommunale, compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme et de documents d'urbanisme en tenant lieu dont le siège se situe à l'Hôtel de France - place Royale - BP 547 - 64010 Pau Cedex.

Le siège de l'enquête publique se situe à **Hôtel de Ville de Pau - Place Royale - 64036 Pau Cedex**.

Toute information relative à ce dossier pourra être demandée auprès de la Mission PLUi (tél. 05 59 80 74 81).

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend les pièces énumérées à l'article R. 123-8 du code de l'environnement et notamment le dossier sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque à Lescar et le dossier sur la révision allégée n°1 du PLUi pour l'aménagement de la plaine des sports et de loisirs de Poey de Lescar ainsi que l'ensemble des documents administratifs afférents à ces procédures.

M^{me} la Présidente du Tribunal administratif de Pau a désigné, le 15 septembre 2022, **M. Joseph FERLANDO** en qualité de commissaire enquêteur. Durant la période de l'enquête publique, du lundi 24 octobre 2022 (9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus, le dossier d'enquête publique est tenu à la disposition du public en format papier dans les 3 lieux d'enquête. Le dossier est également consultable sur un poste informatique mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville de Pau.

Les lieux d'enquête sont aussi des lieux de permanence du commissaire-enquêteur. Toutes les informations relatives aux lieux d'enquête, aux heures d'ouverture de ces lieux et aux permanences du commissaire-enquêteur sont mentionnées dans le tableau ci-dessous :

| Lieux d'enquête | Adresse | Horaires d'ouverture | Jours et horaires des permanences |
|--------------------------|--|--|--|
| PAU Hôtel de Ville | Place royale 64036 Pau Cedex | Lundi : 8 h 30 - 16 h 45 Mardi : 10 h 30 - 16 h 45 Mercredi : 8 h 30 - 16 h 45 Jeudi : 8 h 30 - 18 h 30 Vendredi : 8 h 30 - 16 h 45 | Jeudi 17 novembre 2022 de 9 h à 12 heures |
| LESCAR Mairie | Allée du bois d'Ariste 64230 Lescar | Lundi : 8 h 30 - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures Mardi : 8 h 30 - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures Mercredi : 8 h 30 - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures Jeudi : 8 h 30 - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures Vendredi : 8 h 30 - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures | Lundi 24 octobre 2022 de 9 h à 12 heures Mardi 15 novembre 2022 de 9 h à 12 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 14 h à 17 heures |
| POEY DE LESCAR Mairie | 45, rue principale 64230 Poey de Lescar | Lundi : 9 h - 12 heures / 15 h - 17 heures Mardi : 9 h - 12 heures / 15 h - 19 heures Mercredi : 9 h - 12 heures Jeudi : 9 h - 12 heures / 15 h - 17 heures Vendredi : 9 h - 12 heures / 15 h - 17 heures | Lundi 24 octobre 2022 de 15 h à 17 heures Mardi 15 novembre 2022 de 15 h à 17 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 9 h à 12 heures |

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête est également

consultable au format numérique à partir du lien suivant :

<https://www.registre-numerique.fr/projetslescarpoey-plui-agglo-pau>

(accessible 7j/7 et 24h/24h).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra déposer ses observations

et propositions selon les modalités suivantes :

- Soit sur les registres d'enquête ouverts à l'Hôtel de Ville de Pau, et dans les

mairies de Lescar et de Poey de Lescar ;

- Soit sous format électronique sur le registre numérique dédié à l'enquête

publique à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/projetslescarpoey-plui-agglo-pau>

- Soit par courrier électronique à l'adresse suivante :

projetslescarpoey-plui-agglo-pau@mail.registre-numerique.fr

- Soit par courrier postal à l'attention de M. le Commissaire enquêteur sur le

PLUi : centrale photovoltaïque à Lescar et/ou PLUi : plaine des sports et de loisirs

de Poey de Lescar, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de PAU - DUACD - Place

Royale - 64036 Pau Cedex

En outre, les observations du public peuvent être reçues par le commissaire

enquêteur dans le cadre des permanences définies ci-dessus. Les observa-

tions et propositions du public transmises par voie postale ou dans le cadre

des permanences sont consultables au siège de l'enquête. Les observations et

propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le

registre dématérialisé.

Il ne sera pas tenu compte des observations émises :

- Par d'autres voies que celles indiquées ci-dessus ;

- En dehors de la période d'enquête, allant du 24 octobre 2022 (9 heures)

au 25 novembre 2022 (17 heures) inclus.

Au terme de l'enquête publique, le projet de déclaration de projet emportant

mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la

Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) pour la réalisation

d'une centrale photovoltaïque à Lescar et le projet de révision allégée n°1 du

PLUi pour l'aménagement de la plaine des sports et de loisirs de Poey de Lescar,

éventuellement modifiés pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier,

des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire

enquêteur, seront soumis à délibération du conseil communautaire.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la dis-

position du public pendant une année à la Direction Urbanisme, Aménagement

et Constructions durable, bâtiment Les Allées (26 avenue des Lias à Pau), ainsi

que dans les lieux d'enquête publique et à la préfecture. Pendant cette même

période, ils seront par ailleurs consultables sur le site de internet de l'agglomé-

ration (<https://www.pau.fr>).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation

de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (mo-

difiée par la loi du 12 avril 2000).



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et modifi-

cation des périmètres délimités des abords (PDA) des monuments historiques.

Le public est informé qu'en application de l'arrêté communautaire du

05/10/2022, une enquête publique se déroulera du **lundi 24 octobre 2022**

(9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus.

L'autorité responsable des projets est la Communauté d'agglomération Pau

Béarn Pyrénées (CAPBP), établissement public de coopération intercommunale,

compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme et de documents d'urbanisme

en tenant lieu dont le siège se situe à l'Hôtel de France - place Royale - BP

547 - 64010 Pau Cedex.

Le siège de l'enquête publique se situe à Hôtel de Ville de Pau - Place Royale

- 64036 Pau Cedex.

Toute information relative à ce dossier pourra être demandée auprès de la Mis-

sion PLUi (tél. 05 59 80 74 81).

| Lieux d'enquête | Adresse | Horaires d'ouverture | Jours et heures des permanences |
|------------------------|--|---|--|
| PAU Hôtel de Ville | Place royale 64036 Pau Cedex | Lundi : 8 h 30 - 16 h 45 Mardi : 10 h 30 - 16 h 45 Mercredi : 8 h 30 - 16 h 45 Jeudi : 8 h 30 - 18 h 30 Vendredi : 8 h 30 - 16 h 45 | Lundi 24 octobre 2022 de 9 h à 12 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 13 h 45 à 16 h 45 |
| RONTIGNON Mairie | 714 rue des Pyrénées 64110 Rontignon | Lundi : 8 h 30 - 10 heures / 16 h 30 - 18 heures Mardi : 16 h 30 - 18 heures Mercredi : 10 h 30 - 12 heures Jeudi : 16 h 30 - 18 heures Vendredi : 10 h - 12 heures | Lundi 24 octobre 2022 de 14 h à 17 heures Mercredi 16 novembre 2022 de 9 h à 12 heures |
| ARTIGUELOUVE Mairie | Place de la Mairie 64230 Artiguelouve | Lundi : 15 h - 19 heures Mardi : 15 h - 18 heures Mercredi : 15 h - 19 heures Jeudi : 15 h - 18 heures Vendredi : 15 h - 19 heures | Mercredi 16 novembre 2022 de 14 h à 17 heures Vendredi 25 novembre 20 |

73127610_PP



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) et modification des périmètres délimités des abords (PDA) des monuments historiques. Le public est informé qu'en application de l'arrêté communautaire du 05/10/2022, une enquête publique se déroulera **du lundi 24 octobre 2022 (9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus**.

L'autorité responsable des projets est la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), établissement public de coopération intercommunale, compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme et de documents d'urbanisme en tenant lieu dont le siège se situe à l'Hôtel de France - place Royale - BP 547- 64010 Pau Cedex.

Le siège de l'enquête publique se situe à Hôtel de Ville de Pau - Place Royale - 64036 Pau Cedex.

Toute information relative à ce dossier pourra être demandée auprès de la Mission PLUI (tél. 05 59 80 74 81).

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend les pièces énumérées à l'article R. 123-8 du code de l'environnement et notamment le projet de modification n°2 du PLUI et le projet de modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques ainsi que l'ensemble des documents administratifs afférents à ces procédures de modification.

M^{me} la Présidente du Tribunal administratif de Pau a désigné, le 15 septembre 2022, **M. André ETCHÉLECOU** en qualité de commissaire-enquêteur.

Durant la période de l'enquête publique, du lundi 24 octobre 2022 (9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus, le dossier d'enquête publique est tenu à la disposition du public dans 3 lieux d'enquête (en format papier et en format numérique avec la mise à disposition d'un ordinateur). Les lieux d'enquête sont aussi des lieux de permanence du commissaire-enquêteur.

Toutes les informations relatives aux lieux d'enquête, aux heures d'ouverture de ces lieux et aux permanences du commissaire-enquêteur sont mentionnées dans le tableau ci-dessous :

| Lieux d'enquête | Adresse | Horaires d'ouverture | Jours et heures des permanences |
|-------------------------------|--|---|---|
| PAU Hôtel de Ville | Place royale 64036 Pau Cedex | Lundi : 8 h 30 - 16 h 45 Mardi : 10 h 30 - 16 h 45 Mercredi : 8 h 30 - 16 h 45 Jeudi : 8 h 30 - 18 h 30 Vendredi : 8 h 30 - 16 h 45 | Lundi 24 octobre 2022 de 9 h à 12 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 13 h 45 à 16 h 45 |
| RONTIGNON Mairie | 714 rue des Pyrénées 64110 Rontignon | Lundi : 8 h 30-10 heures / 16 h 30-18 heures Mardi : 16 h 30-18 heures Mercredi : 10 h 30-12 heures Jeudi : 16 h 30-18 heures Vendredi : 10 h - 12 heures | Lundi 24 octobre 2022 de 14 h à 17 heures Mercredi 16 novembre 2022 de 9 h à 12 heures |
| ARTIGUELOUVE Mairie | Place de la Mairie 64230 Artiguelouve | Lundi : 15 h - 19 heures Mardi : 15 h - 18 heures Mercredi : 15 h - 19 heures Jeudi : 15 h - 18 heures Vendredi : 15 h - 19 heures | Mercredi 16 novembre 2022 de 14 h à 17 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 9 h à 12 heures |

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête est également consultable au format numérique à partir du lien suivant :

<https://www.registre-numerique.fr/modif2-plui-perimetres-mh-agglo-pau> (accessible 7j/7) et 24h/24h).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra déposer ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

- soit sur les registres d'enquête ouverts à l'Hôtel de ville de Pau, et dans les mairies d'Artiguelouve et de Rontignon ;

- soit sous format électronique sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/modif2-plui-perimetres-mh-agglo-pau> (accessible 7j/7) et 24h/24h) ;

- soit par courrier électronique à l'adresse suivante :

modif2-plui-perimetres-mh-agglo-pau@mail.registre-numerique.fr

- soit par courrier postal à l'attention de M. le Commissaire-enquêteur sur le projet de modification n°2 du PLUI et/ou sur le projet de modification des périmètres délimités des abords, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Pau - DUACD - Place Royale - 64036 PAU Cedex.

En outre, les observations du public peuvent être reçues par le commissaire enquêteur dans le cadre des permanences définies ci-dessus.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou dans

le cadre des permanences sont consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé.

Il ne sera pas tenu compte des observations émises :

- par d'autres voies que celles indiquées ci-dessus.

- en dehors de la période d'enquête, allant du 24 octobre 2022 (9 heures)

au 25 novembre 2022 (17 heures) inclus.

Au terme de l'enquête publique, le projet de modification n°2 du PLUI et le projet de modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, seront soumis à délibération du conseil communautaire.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une année à la Direction Urbanisme, Aménagement et Constructions durable, Bâtiment Les Allées (26 avenue des Lilas à Pau), ainsi que dans les lieux d'enquête publique et à la préfecture. Pendant cette même période, ils seront par ailleurs consultables sur le site de internet de l'agglomération (<https://www.pau.fr>).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Carnets

Hommages et messages sur carnet.sudouest.fr
votre service au 05 35 31 29 37 ou sur so.carnets@sudouest.fr

Avis d'obsèques

138363

LONS BILLÈRE PAU

Murielle, sa fille et Christian Marie et Pierre, ses petits enfants, Françoise et Jean-Claude GASPIN et leurs enfants, Jean-Luc BONEU et Anne, Chloé et Héloïse les familles BOUSQUIE et PERRIN ont la tristesse de vous faire part du décès de

M^{me} Irma JOURDAN
née RICAUD,

survenu à l'âge de 91 ans. Ses obsèques seront célébrées **le jeudi 27 octobre 2022, à 14 h 30** en l'église Saint François-Xavier de Billère suivies de l'inhumation au cimetière de Lons-Bourg. Le présent avis tient lieu de faire-part.

PF Bordenave-Cassou, Pau, Jurançon, tél. 05.59.06.52.56.

138588

SAINT-JAMMES

Sa famille, voisins et amis, vous font part du décès de

André MICHALAK

survenu à l'âge de 71 ans. La cérémonie civile sera célébrée **le lundi 24 octobre 2022, à 11 h 45** au crématorium de Pau, 2 rue Pierre Brossolette.

PF Bordenave PB, Ouilton, Morlaàs, tél. 05.59.33.40.86

138578

PAU

William et Lydie, ses enfants ses petits-enfants, parents et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

M^{me} Sylvette PINARDAUD

survenu à l'âge de 63 ans. Ses obsèques civiles auront lieu **le jeudi 27 octobre 2022, à 10 heures** en la salle de cérémonie du crématorium de Pau. Un dernier hommage peut lui être rendu à la maison funéraire de Pau, 2 rue Blanqui, à partir du mardi 25 octobre à 14h00.

PF Services funéraires, parc d'activités Pau-Pyrénées, 2, rue Blanqui, Pau, tél. 24 h/24, 05.59.83.83.30.

138497

SAINT-PÉ-DE-LÉREN

Guy et Denis MAISONNAVE, ses enfants et toutes leurs familles ont la douleur de vous faire part du décès de

M^{me} Marie Thérèse MAISONNAVE
née BEIGHAU MONPRIBAT,

La cérémonie religieuse sera célébrée **le mercredi 26 octobre 2022, à 14 h 30** en l'église de Saint-Pé-de-Léren. Les visites se font au funérarium de Bidache les après-midis de 14h à 17h. Ni fleurs ni plaques ni couronnes. La famille tient à remercier le personnel de l'EHPAD de Coulomme pour son dévouement

PF des 2 Vallées, Sébastien Dubourdieu, 40, allée des Saules, Bidache tél. 05.35.45.95.15

138539

NAY AGDE

Jean Maurice et Mijo FOURÀA, Janine FOURÀA, ses enfants; Nicolas et Christelle, Virginie et Nicolas, Julia, Vincent, ses petits-enfants; Noémie, Marie, François, Louise, Capucine, ses arrière-petits-enfants; Martin, son arrière-arrière-petits-fils; Raymonde RÉGOT, sa sœur Joséphine FOURÀA, sa belle-sœur les Familles FOURÀA, SOUBERCAZE, RÉGOT; ont la douleur de vous faire part du décès de

François FOURÀA

survenu à l'âge de 96 ans. Il rejoint son épouse Françoise partie en 2014. Ses obsèques religieuses seront célébrées **le mardi 25 octobre 2022, à 14 h 30** en l'église de Nay. Un dernier hommage peut lui être rendu à la Maison Funéraire de Coarraze, salon le Soulor. La famille tient à remercier Mireille et Marie-Line pour leur dévouement et leur gentillesse. Cet avis tient lieu de faire-part.

PF Aquitaine Pau-Bizanos, La maison des obsèques, tél. 05.59.53.13.13 (24h/24)

138462

LAMARQUE-PONTACQ SAINT-VINCENT VILLENEUVE-MINERVOIS (11) PONTACQ BARLEST CARBONNE (31)

M^{me} Marie CAZENAVE, son épouse Michel, Isabelle, Claude, Christian, Jérôme, ses enfants et leurs conjoints, ses petits-enfants et arrière-petite-fille Emilienne CAZAJOUS et Jean CAZENAVE, sa sœur et frère, leurs conjoints, enfants et petits-enfants les familles SANS, DOMECCQ parents et alliés ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Pierre CAZENAVE
dit Mouraou
Ancien combattant d'Algérie

survenu à l'âge de 78 ans. Ses obsèques seront célébrées **le lundi 24 octobre 2022, à 15 h 30** en l'église de Lamarque-Pontacq. La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine et tout particulièrement le personnel soignant et les aides à domicile pour leur gentillesse et leur dévouement. Le présent avis tient lieu de faire-part.

138525

MORLAÀS

Marie-Thérèse LOM, son épouse ; Christine et Jean-Marc GIACOMONI, Chantal LOM, Jean-Marc et Nathalie LOM, Elisabeth LOM, ses enfants; Thomas, Jules, Baptiste, Théo et Bastien, ses petits-enfants; Lucien LOM, son frère et ses enfants; parents et alliés ont la tristesse de vous faire part du décès de

Norbert LOM

survenu à l'âge de 91 ans. Ses obsèques religieuses seront célébrées **le mardi 25 octobre 2022, à 14 h 30** en l'église Ste Foy de Morlaàs. Un dernier hommage peut lui être rendu à la maison funéraire BORDENAVE à Morlaàs. La famille tient à remercier tout particulièrement le Docteur CANTIN ainsi que l'ensemble du personnel de l'EHPAD le Bosquet à Morlaàs. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Bordenave PB, Ouilton, Morlaàs, tél. 05.59.33.40.86

138452

BILLÈRE

Lucette CALAME, Hélène et Alain TISNÉ, Rolande CALAME, Eliane MAUPAS, ses enfants Karine et Richard, Jérémy et Dorothée, David et Virginie, Céline et Nicolas, Jennyfer et Christophe, Jérémy et Anaïs, ses petits enfants et leurs conjoints ses arrière petits enfants parents, alliés et amis ont la douleur de vous faire part du décès de

M^{me} Liliane CALAME
née RAYBAUD,

survenu à l'âge de 96 ans. Ses obsèques seront célébrées **le jeudi 27 octobre 2022, à 10 h 30** en l'église Saint François Xavier de Billère. Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium Aquitaine à Bizanos, salon Fébus. Cet avis tient lieu de faire-part.

PF Aquitaine Pau-Bizanos, La maison des obsèques, tél. 05.59.53.13.13 (24h/24)

138495

GARLIN

Raymonde(†) et René(+) VITRY René(†) et Josette(†) CAZAUTETS André(†) et Denise CAZAUTETS Jeannette et Robert LABATAILLE Eliane et Jeannot ROGER Jean et Michelle CAZAUTETS Huguette et Albert BARROS, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ses nièces et neveux parents, alliés et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Pierre CAZAUTETS

La cérémonie religieuse sera célébrée **le mardi 25 octobre 2022, à 15 heures** en l'église de Garlin. Un dernier hommage peut lui être à Garlin à La chambre funéraire HAndy-Mondeilh. Pas de Plaques Cet avis tient lieu de faire-part. Condoléances sur registre. La famille tient à remercier l'ensemble du personnel de l'EHPAD de Garlin pour leur gentillesse et leur bon soins.

PF funérarium Handy/Mondeilh/PHS, Le Choix funéraire, tél. 05.59.33.23.70 Pau, Serres-Castet, Garlin, Arzacq

138580

ARTHEZ-D'ASSON PAU

Paul et Maryse LACOUÉ, Georges et Maité LACOUÉ, ses frères et belles-sœurs ; Didier, Hervé et Julie, Fanny et Stéphane, Cyril, ses neveux et nièce et leurs conjoints ; Lily, Margaux, Maéline, ses petites nièces ; Ses cousins, cousines ; Parents et alliés ont la douleur de vous faire part du décès de

Danielle LACOUÉ

survenu à l'âge de 68 ans. Ses obsèques religieuses seront célébrées **le mardi 25 octobre 2022, à 10 h 30** en l'église d'Arthez-d'Asson. Un dernier hommage peut lui être rendu à la Maison Funéraire de Coarraze. Cet avis tient lieu de faire-part.

PF de Nay, maison funéraire, Coarraze, tél. 05.59.61.28.17.

138584

GOTEIN MAULÉON

Martine et Emile RECALT sa fille et son genre ; Stéphane et Julien RECALT, ses petits fils, ainsi que Elodie et Ghislaine; Oihan, Amaia, Elorri, Allande, Guilhem, ses très chers arrière petits- enfants; ont la tristesse de vous faire part du décès de

M^{me} Marie-Thérèse QUEHEILLE
née MIGNAÇABAL,

survenu à l'âge de 96 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée **le lundi 24 octobre 2022, à 16 heures** en l'église de Gotein Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium Chimix de Mauléon avec les précautions actuelles

La famille tient à remercier tout particulièrement le docteur Fabienne LAHARGOUE ainsi que l'ensemble du personnel de l'EHPAD de Mauléon pour sa gentillesse, ses bons soins et son réconfort. Cet avis tient lieu de faire-part.

PF Funérarium Chimix, Mauléon-Licharre, Tardets, tél. 05.59.28.06.36.

PARTICULIERS
de 9 h à 17 h par téléphone ou email
PROFESSIONNELS
de 9 h à 19 h, le samedi de 14 h à 19 h
par téléphone ou email 0 820 024 000

VENTES AUX ENCHÈRES

BRISCADIEU BORDEAUX
MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES

Vente en Live inscription
www.interencheres.com
www.drouot.com

SAMEDI 29 OCTOBRE 2022 À 14H

AUTOMOBILES DE COLLECTION
Prov.: Coll. d'un passionné d'automobiles et à divers
Expos : 28/10 (de 14h à 18h) 29/10 (de 10h à 12h)
Expert : Sarl Saint-Gal
06 11 64 05 59 - michel.saintgal@wanadoo.fr

Hôtel des ventes Bordeaux Sainte-Croix • 12-14, rue Peyronnet • 33800 Bordeaux
T : 33 (0)5 56 31 32 33 • M : contact@briscadieu-bordeaux.com • Agrément n° 2002-304
Catalogue & Photos : interencheres.com et briscadieu-bordeaux.com

ETUDE BARRA - 33640 PORTETS (1) Marteaux : Me A. BARRA - Me J. BARRA - OVJ J. BARRA (2)
Site : www.ventes-encheres.com - Expo : Matin des ventes - Lieu : à venir le matin
Frais HT : 11,9% Judiciaire (1) - 20% Volontaire (2) - Rens. : 06.09.71.78.74 / 05.56.67.62.62

HOTEL des VENTES 33640 PORTETS ou DORDOGNE et Live Drouot ou Moniteur
MARDI 25/10 à 14H30 (1) En 24 - Entier contenu magasin de producteurs ouvert 2020
MERCREDI 26/10 à 14H00 (2) En 24 - Poids lourds, nacelles, VL, contenu garage auto
SAMEDI 29/10 à 14H00 (2) En 33 - Beaux Bijoux or - Le 28/10 Expertise bijoux pièces or
Voir détail des 3 BELLES VENTES sur NOTRE SITE : www.ventes-encheres.com
VOUS DESIREZ VENDRE - NOTRE TEL : 05.56.67.62.62 - NOMBREUSES VENTES en PREPARATION

CAVALIER Caroline - JOVE Sylvain
Salle des ventes 20 rue Larregain à LONS 64140
Huissiers de justice audienciers au Tribunal de commerce
11, rue d'Orléans - 64000 Pau - Tél. 05 59 27 82 95
Site de l'étude : www.cj-pau-huissier.com / Mail : scv.cavaliervjove@pau-huissier.fr

Ventes sur site dans la limite des capacités d'accueil
Port du masque conseillé et respect des mesures de distanciation obligatoires
Voir conditions de vente pour les mesures sanitaires
Catalogues sur www.cj-pau-huissier.fr et www.ventes-encheres-sud-ouest.com

MERCREDI 26 OCTOBRE 2022 à 10H
VENTE JUDICIAIRE
Visite à partir de 9h30
2 rue Charles Péguy - 64800 Coaraze

VENTE D'UN GARAGE AUTOMOBILE : pièces détachées VW, lots d'outillages spécifiques VW, outils de diagnostic VW, ponts élévateurs 2 et 4 colonnes RAVIGLIOLI, machine démonte pneus, équilibreuse, outillage manuel, outillage carrosserie et cabine de peinture ancienne, compresseur à vis ATLAS COPCO+ sècheur d'air, deux bornes recharge véhicules électriques, lot de 7 véhicules non roulants, vente réservée aux professionnels de l'automobile, lots divers : sur désignation lot de matériel de loisirs et lot de matériels et accessoires décoration.

JEUDI 27 OCTOBRE 2022 à 9H30
VENTE JUDICIAIRE
Visite à partir de 8h30

Arrondissement de Pau - adresse du site communiquée 24 heures avant la vente
Possibilité de live sur : <https://www.moniteurlive.com/>

VENTE D'UN IMPORTANT ATELIER DE MÉTALLERIE ET DE MACHINES-OUTILS : presse plieuse AMADA PROMECAM, cisaille guillotine AMADA PROMECAM GPS 630, rouleuse passage 2m, rouleuse MAGERCA F-3010 passage 3m, postes à souder, important stock de métaux, plateau PEUGEOT BOXER 225000km, chariot de manutention gaz NISSAN 40 5,7T, compresseur ABAC 3cv 220v, poinçonneuse GEKA HYDRACROP 55S, chauffages air/fuel, scies pendulaires, importants lots de métaux dont acier et inox, lots divers.

VENTE VOLONTAIRE - ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT : vente par Me CAVALIER Caroline, ALIZENCHERES Maison de ventes, n° d'agrément 2002-134 : VW Crafter plateau 5 places, MEC 12/2019 83500km affichés.

VENDREDI 28 OCTOBRE 2022 à 14H30
VENTE JUDICIAIRE
Visite à partir de 14h
Vente courante - Salle des ventes 20 rue Larregain - 64140 Lons

Lot de cosmétiques bio ZAO, deux moulins à café automatiques SANTOS, lots de bocaux, aspirateur KOBOLD, PEUGEOT 308 GT, Estate 180cv, BVA, MEC 02/2017, 227600km, scooter KYMCO 350 Down Town, MEC 2018, 2853km, lots divers.

Paiement au comptant, avec remise immédiate pendant les enchères d'un chèque - Les objets ne pourront être retirés qu'après le règlement complet. Frais en sus : 14,28% TTC lots judiciaires, 20% TTC lots volontaires. Retrait des lots dans les 8 jours de la vente, à défaut des frais de gardiennage journaliers sont facturés 50€/HT jour et par lot.

KENO Résultats des tirages du samedi 22 octobre 2022

Tirage du midi
4 7 10 15 17 24 26 33 35 39
41 42 44 48 49 52 57 61 68 70
x 2
8 591 634

Tirage du soir
4 8 9 10 17 19 21 22 23 26
42 43 49 52 54 56 58 63 66 70
x 3
5 075 657

KENO Résultats des tirages du dimanche 23 octobre 2022

Tirage du midi
10 15 16 17 19 20 21 22 24 30
32 33 42 44 49 51 57 58 61 66
x 2
7 727 244

Tirage du soir
2 4 9 13 14 15 18 20 21 25
31 33 35 36 42 43 46 50 52 60
x 2
8 212 671

LOTO Résultats du tirage du samedi 22 octobre 2022

TIRAGE LOTO®
2 7 12 25 35 @CHANCE 10

Nombres de combinaisons simples gagnantes Gains par combinaison simple gagnante**

| | | |
|--------------------------|---------|--------------|
| 5 BONS NUMEROS + @CHANCE | 1 | 6 millions € |
| 5 BONS NUMEROS | 3 | 87 517,30 € |
| 4 BONS NUMEROS + @CHANCE | 66 | 970,90 € |
| 4 BONS NUMEROS | 821 | 281,50 € |
| 3 BONS NUMEROS + @CHANCE | 2 753 | 50,10 € |
| 3 BONS NUMEROS | 31 894 | 15,50 € |
| 2 BONS NUMEROS + @CHANCE | 33 682 | 11,40 € |
| 2 BONS NUMEROS | 394 278 | 3,80 € |
| 1 BON NUMERO + @CHANCE | 390 361 | 2,20 € |
| 0 BON NUMERO + @CHANCE | | |

OPTION 2ND TIRAGE 19 20 26 34 43

Nombres de combinaisons simples gagnantes Gains par combinaison simple gagnante

| | | |
|----------------|---------|----------|
| 5 BONS NUMEROS | 2 | 83 282 € |
| 4 BONS NUMEROS | 285 | 647,40 € |
| 3 BONS NUMEROS | 12 543 | 37,80 € |
| 2 BONS NUMEROS | 186 774 | 3 € |

Tirage des 10 codes LOTO® gagnants à 20 000 €

| | | | | |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| F 1960 1981 | G 1668 0700 | H 9306 3735 | I 2266 8013 | J 4316 8241 |
| K 5427 7980 | L 2769 2786 | M 7541 5857 | N 6033 8954 | O 1276 6886 |

Résultat sur fdj.fr

A gagner, au tirage LOTO® du lundi 24 octobre 2022 :

2 000 000 €*

*Montant minimum à gagner au rang 1. Voir règlement.

Résultats et informations : Application FDJ®

3256 Service client et centre d'assistance fdj.fr

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE...
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

ANNONCES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

73127610_PP



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) et modification des périmètres délimités des abords (PDA) des monuments historiques. Le public est informé qu'en application de l'arrêté communautaire du 05/10/2022, une enquête publique se déroulera **du lundi 24 octobre 2022 (9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus**. L'autorité responsable des projets est la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), établissement public de coopération intercommunale, compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme et de documents d'urbanisme en tenant lieu dont le siège se situe à l'Hôtel de France - place Royale - BP 547- 64010 Pau Cedex. Le siège de l'enquête publique se situe à Hôtel de Ville de Pau - Place Royale - 64036 Pau Cedex. Toute information relative à ce dossier pourra être demandée auprès de la Mission PLUI (tél. 05 59 80 74 81).

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend les pièces énumérées à l'article R. 123-8 du code de l'environnement et notamment le projet de modification n°2 du PLUI et le projet de modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques ainsi que l'ensemble des documents administratifs afférents à ces procédures de modification. M^{me} la Présidente du Tribunal administratif de Pau a désigné, le 15 septembre 2022, **M. André ETCHÉLECOU** en qualité de commissaire-enquêteur. Durant la période de l'enquête publique, du lundi 24 octobre 2022 (9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus, le dossier d'enquête publique est tenu à la disposition du public dans 3 lieux d'enquête (en format papier et en format numérique avec la mise à disposition d'un ordinateur). Les lieux d'enquête sont aussi des lieux de permanence du commissaire-enquêteur. Toutes les informations relatives aux lieux d'enquête, aux heures d'ouverture de ces lieux et aux permanences du commissaire-enquêteur sont mentionnées dans le tableau ci-dessous :

| Lieux d'enquête | Adresse | Horaires d'ouverture | Jours et heures des permanences |
|------------------------|--|---|---|
| PAU Hôtel de Ville | Place royale 64036 Pau Cedex | Lundi : 8 h 30 - 16 h 45 Mardi : 10 h 30 - 16 h 45 Mercredi : 8 h 30 - 16 h 45 Jeudi : 8 h 30 - 18 h 30 Vendredi : 8 h 30 - 16 h 45 | Lundi 24 octobre 2022 de 9 h à 12 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 13 h 45 à 16 h 45 |
| RONTIGNON Mairie | 714 rue des Pyrénées 64110 Rontignon | Lundi : 8 h 30-10 heures / 16 h 30-18 heures Mardi : 16 h 30-18 heures Mercredi : 10 h 30-12 heures Jeudi : 16 h 30-18 heures Vendredi : 10 h - 12 heures | Lundi 24 octobre 2022 de 14 h à 17 heures Mercredi 16 novembre 2022 de 9 h à 12 heures |
| ARTIGUELOUVE Mairie | Place de la Mairie 64230 Artiguelouve | Lundi : 15 h - 19 heures Mardi : 15 h - 18 heures Mercredi : 15 h - 19 heures Jeudi : 15 h - 18 heures Vendredi : 15 h - 19 heures | Mercredi 16 novembre 2022 de 14 h à 17 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 9 h à 12 heures |

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête est également consultable au format numérique à partir du lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/modif2-plui-perimetres-mh-agglo-pau> (accessible 7j/7j et 24h/24h). Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra déposer ses observations et propositions selon les modalités suivantes : - soit sur les registres d'enquête ouverts à l'Hôtel de ville de Pau, et dans les mairies d'Artiguelouve et de Rontignon ; - soit sous format électronique sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modif2-plui-perimetres-mh-agglo-pau> (accessible 7j/7j et 24h/24h) ; - soit par courrier électronique à l'adresse suivante : modif2-plui-perimetres-mh-agglo-pau@mail.registre-numerique.fr - soit par courrier postal à l'attention de M. le Commissaire-enquêteur sur le projet de modification n°2 du PLUI et/ou sur le projet de modification des périmètres délimités des abords, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Pau - DUACD - Place Royale - 64036 PAU Cedex. En outre, les observations du public peuvent être reçues par le commissaire enquêteur dans le cadre des permanences définies ci-dessus. Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou dans

le cadre des permanences sont consultables au siège de l'enquête. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé. Il ne sera pas tenu compte des observations émises : - par d'autres voies que celles indiquées ci-dessus. - en dehors de la période d'enquête, allant du 24 octobre 2022 (9 heures) au 25 novembre 2022 (17 heures) inclus. Au terme de l'enquête publique, le projet de modification n°2 du PLUI et le projet de modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, seront soumis à délibération du conseil communautaire. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une année à la Direction Urbanisme, Aménagement et Constructions durable, Bâtiment Les Allées (26 avenue des Lilas à Pau), ainsi que dans les lieux d'enquête publique et à la préfecture. Pendant cette même période, ils seront par ailleurs consultables sur le site de internet de l'agglomération (<https://www.pau.fr>). Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

73127530_PP



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque à Lescar et révision allégée n°1 du PLUI pour l'aménagement de la plaine des sports et de loisirs de Poey de Lescar. Le public est informé qu'en application de l'arrêté communautaire du 05/10/2022, une enquête publique se déroulera **du lundi 24 octobre 2022 (9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus**. L'autorité responsable des projets est la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), établissement public de coopération intercommunale, compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme et de documents d'urbanisme en tenant lieu dont le siège se situe à l'Hôtel de France - place Royale - BP 547- 64010 Pau Cedex. Le siège de l'enquête publique se situe à Hôtel de Ville de Pau - Place Royale - 64036 Pau Cedex. Toute information relative à ce dossier pourra être demandée auprès de la Mission PLUI (tél. 05 59 80 74 81).

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend les pièces énumérées à l'article R. 123-8 du code de l'environnement et notamment le dossier sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUI pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque à Lescar et le dossier sur la révision allégée n°1 du PLUI pour l'aménagement de la plaine des sports et de loisirs de Poey de Lescar ainsi que l'ensemble des documents administratifs afférents à ces procédures. M^{me} la Présidente du Tribunal administratif de Pau a désigné, le 15 septembre 2022, **M. Joseph FERLANDO** en qualité de commissaire enquêteur. Durant la période de l'enquête publique, du lundi 24 octobre 2022 (9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus, le dossier d'enquête publique est tenu à la disposition du public en format papier dans les 3 lieux d'enquête. Le dossier est également consultable sur un poste informatique mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville de Pau. Les lieux d'enquête sont aussi des lieux de permanence du commissaire-enquêteur. Toutes les informations relatives aux lieux d'enquête, aux heures d'ouverture de ces lieux et aux permanences du commissaire-enquêteur sont mentionnées dans le tableau ci-dessous :

| Lieux d'enquête | Adresse | Horaires d'ouverture | Jours et horaires des permanences |
|--------------------------|--|--|--|
| PAU Hôtel de Ville | Place royale 64036 Pau Cedex | Lundi : 8 h 30 - 16 h 45 Mardi : 10 h 30 - 16 h 45 Mercredi : 8 h 30 - 16 h 45 Jeudi : 8 h 30 - 18 h 30 Vendredi : 8 h 30 - 16 h 45 | Jeudi 17 novembre 2022 de 9 h à 12 heures |
| LESCAR Mairie | Allée du bois d'Ariste 64230 Lescar | Lundi : 8 h 30 - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures Mardi : 8 h 30 - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures Mercredi : 8 h 30 - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures Jeudi : 8 h 30 - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures Vendredi : 8 h 30 - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures | Lundi 24 octobre 2022 de 9 h à 12 heures Mardi 15 novembre 2022 de 9 h à 12 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 14 h à 17 heures |
| POEY DE LESCAR Mairie | 45, rue principale 64230 Poey de Lescar | Lundi : 9 h - 12 heures / 15 h - 17 heures Mardi : 9 h - 12 heures / 15 h - 19 heures Mercredi : 9 h - 12 heures Jeudi : 9 h - 12 heures / 15 h - 17 heures Vendredi : 9 h - 12 heures / 15 h - 17 heures | Lundi 24 octobre 2022 de 15 h à 17 heures Mardi 15 novembre 2022 de 15 h à 17 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 9 h à 12 heures |

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête est également consultable au format numérique à partir du lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/projetslescarpoey-plui-agglo-pau> (accessible 7j/7j et 24h/24h). Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra déposer ses observations et propositions selon les modalités suivantes : - Soit sur les registres d'enquête ouverts à l'Hôtel de Ville à Pau, et dans les mairies de Lescar et de Poey de Lescar ; - Soit sous format électronique sur le registre numérique dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/projetslescarpoey-plui-agglo-pau> - Soit par courrier électronique à l'adresse suivante : projetslescarpoey-plui-agglo-pau@mail.registre-numerique.fr - Soit par courrier postal à l'attention de M. le Commissaire enquêteur sur le PLUI : centrale photovoltaïque à Lescar et/ou PLUI : plaine des sports et de loisirs de Poey de Lescar, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de PAU - DUACD - Place Royale - 64036 Pau Cedex. En outre, les observations du public peuvent être reçues par le commissaire enquêteur dans le cadre des permanences définies ci-dessus. Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou dans le cadre des permanences sont consultables au siège de l'enquête. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le

registre dématérialisé. Il ne sera pas tenu compte des observations émises : - Par d'autres voies que celles indiquées ci-dessus ; - En dehors de la période d'enquête, allant du 24 octobre 2022 (9 heures) au 25 novembre 2022 (17 heures) inclus. Au terme de l'enquête publique, le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque à Lescar et le projet de révision allégée n°1 du PLUI pour l'aménagement de la plaine des sports et de loisirs de Poey de Lescar, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, seront soumis à délibération du conseil communautaire. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une année à la Direction Urbanisme, Aménagement et Constructions durable, bâtiment Les Allées (26 avenue des Lilas à Pau), ainsi que dans les lieux d'enquête publique et à la préfecture. Pendant cette même période, ils seront par ailleurs consultables sur le site de internet de l'agglomération (<https://www.pau.fr>). Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

73127610_PP

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) et modification des périmètres délimités des abords (PDA) des monuments historiques. Le public est informé qu'en application de l'arrêté communautaire du 05/10/2022, une enquête publique se déroulera **du lundi 24 octobre 2022 (9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus**.

L'autorité responsable des projets est la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), établissement public de coopération intercommunale, compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme et de documents d'urbanisme en tenant lieu dont le siège se situe à l'Hôtel de France - place Royale - BP 547- 64010 Pau Cedex.

Le siège de l'enquête publique se situe à Hôtel de Ville de Pau - Place Royale - 64036 Pau Cedex.

Toute information relative à ce dossier pourra être demandée auprès de la Mission PLUI (tél. 05 59 80 74 81).

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend les pièces énumérées à l'article R. 123-8 du code de l'environnement et notamment le projet de modification n°2 du PLUI et le projet de modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques ainsi que l'ensemble des documents administratifs afférents à ces procédures de modification.

M^{me} la Présidente du Tribunal administratif de Pau a désigné, le 15 septembre 2022, **M. André ETCHÉLECOU** en qualité de commissaire-enquêteur.

Durant la période de l'enquête publique, du lundi 24 octobre 2022 (9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus, le dossier d'enquête publique est tenu à la disposition du public dans 3 lieux d'enquête (en format papier et en format numérique avec la mise à disposition d'un ordinateur). Les lieux d'enquête sont aussi des lieux de permanence du commissaire-enquêteur.

Toutes les informations relatives aux lieux d'enquête, aux heures d'ouverture de ces lieux et aux permanences du commissaire-enquêteur sont mentionnées dans le tableau ci-dessous :

| Lieux d'enquête | Adresse | Horaires d'ouverture | Jours et heures des permanences |
|------------------------|--|---|---|
| PAU Hôtel de Ville | Place royale 64036 Pau Cedex | Lundi : 8 h 30 - 16 h 45 Mardi : 10 h 30 - 16 h 45 Mercredi : 8 h 30 - 16 h 45 Jeudi : 8 h 30 - 18 h 30 Vendredi : 8 h 30 - 16 h 45 | Lundi 24 octobre 2022 de 9 h à 12 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 13 h 45 à 16 h 45 |
| RONTIGNON Mairie | 714 rue des Pyrénées 64110 Rontignon | Lundi : 8 h 30-10 heures / 16 h 30-18 heures Mardi : 16 h 30-18 heures Mercredi : 10 h 30-12 heures Jeudi : 16 h 30-18 heures Vendredi : 10 h - 12 heures | Lundi 24 octobre 2022 de 14 h à 17 heures Mercredi 16 novembre 2022 de 9 h à 12 heures |
| ARTIGUELOUVE Mairie | Place de la Mairie 64230 Artiguelouve | Lundi : 15 h - 19 heures Mardi : 15 h - 18 heures Mercredi : 15 h - 19 heures Jeudi : 15 h - 18 heures Vendredi : 15 h - 19 heures | Mercredi 16 novembre 2022 de 14 h à 17 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 9 h à 12 heures |

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête est également consultable au format numérique à partir du lien suivant :

<https://www.registre-numerique.fr/modif2-plui-perimetres-mh-agglo-pau> (accessible 7j/7j et 24h/24h).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra déposer ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

- soit sur les registres d'enquête ouverts à l'Hôtel de ville de Pau, et dans les mairies d'Artiguelouve et de Rontignon ;

- soit sous format électronique sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/modif2-plui-perimetres-mh-agglo-pau> (accessible 7j/7j et 24h/24h) ;

- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : modif2-plui-perimetres-mh-agglo-pau@mail.registre-numerique.fr

- soit par courrier postal à l'attention de M. le Commissaire-enquêteur sur le projet de modification n°2 du PLUI et/ou sur le projet de modification des périmètres délimités des abords, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Pau - DUACD - Place Royale - 64036 PAU Cedex.

En outre, les observations du public peuvent être reçues par le commissaire enquêteur dans le cadre des permanences définies ci-dessus.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou dans

le cadre des permanences sont consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé.

Il ne sera pas tenu compte des observations émises :

- par d'autres voies que celles indiquées ci-dessus.

- en dehors de la période d'enquête, allant du 24 octobre 2022 (9 heures) au 25 novembre 2022 (17 heures) inclus.

Au terme de l'enquête publique, le projet de modification n°2 du PLUI et le projet de modification des périmètres délimités des abords des monuments historiques, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, seront soumis à délibération du conseil communautaire.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une année à la Direction Urbanisme, Aménagement et Constructions durable, Bâtiment Les Allées (26 avenue des Lilas à Pau), ainsi que dans les lieux d'enquête publique et à la préfecture. Pendant cette même période, ils seront par ailleurs consultables sur le site de internet de l'agglomération (<https://www.pau.fr>).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, sans limitation de délai, dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (modifiée par la loi du 12 avril 2000).

Ventes aux Enchères

BRISCADIEU BORDEAUX
MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES

Vente en Live inscription
www.interencheres.com
www.drouot.com

SAMEDI 29 OCTOBRE 2022 À 14H

AUTOMOBILES DE COLLECTION
Prov.: Coll. d'un passionné d'automobiles et à divers
Expos : 28/10 (de 14h à 18h) 29/10 (de 10h à 12h)
Expert : Sarl Saint-Gal
06 11 64 05 59 - michel.saintgal@wanadoo.fr

Hôtel des ventes Bordeaux Sainte-Croix • 12-14, rue Peyronnet • 33800 Bordeaux
T : 33 (0)5 56 31 32 33 • M : contact@briscadieu-bordeaux.com • Agrément n° 2002-304
Catalogue & Photos : interencheres.com et briscadieu-bordeaux.com

ETUDE BARRA - 33640 PORTETS (1) Marteaux : Me A. BARRA - Me J. BARRA - OVJ J. BARRA (2)
Site : www.ventes-encheres.com - Expo : Matin des ventes - Lieu : à venir le matin
Frais HT : 11,9% Judiciaire (1) - 20% Volontaire (2) - Rens. : 06.09.71.78.74 / 05.56.67.62.62

HOTEL des VENTES 33640 PORTETS ou DORDOGNE et Live Drouot ou Moniteur
MARDI 25/10 à 14H30 (1) En 24 - Entier contenu magasin de producteurs ouvert 2020
MERCREDI 26/10 à 14H00 (2) En 24 - Poids lourds, nacelles, VL, contenu garage auto
SAMEDI 29/10 à 14H00 (2) En 33 - Beaux Bijoux or - Le 28/10 Expertise bijoux pièces or
Voir détail des 3 BELLES VENTES sur NOTRE SITE : www.ventes-encheres.com
VOUS DESIREZ VENDRE - NOTRE TEL : 05.56.67.62.62 - NOMBREUSES VENTES en PREPARATION

KENO Résultats des tirages du samedi 22 octobre 2022

Tirage du midi
4 7 10 15 17 24 26 33 35 39
41 42 44 48 49 52 57 61 68 70

Multiplieur : X 2
JOKER : 8 591 634

Tirage du soir
4 8 9 10 17 19 21 22 23 26
42 43 49 52 54 56 58 63 66 70

Multiplieur : X 3
JOKER : 5 075 657

Résultats et informations : fdj.fr

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE...
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

KENO Résultats des tirages du dimanche 23 octobre 2022

Tirage du midi
10 15 16 17 19 20 21 22 24 30
32 33 42 44 49 51 57 58 61 66

Multiplieur : X 2
JOKER : 7 727 244

Tirage du soir
2 4 9 13 14 15 18 20 21 25
31 33 35 36 42 43 46 50 52 60

Multiplieur : X 2
JOKER : 8 212 671

Résultats et informations : fdj.fr

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, ISOLEMENT...
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

LOTTO Résultats du tirage du samedi 22 octobre 2022

TIRAGE LOTO®
2 7 12 25 35 CHANCE 10

Nombres de combinaisons simples gagnantes : 1
Gains par combinaison simple gagnante** : 6 millions €

| | | |
|-------------------------|---------|--------------|
| 5 BONS NUMEROS + CHANCE | 1 | 6 millions € |
| 5 BONS NUMEROS | 3 | 87 517,30 € |
| 4 BONS NUMEROS + CHANCE | 66 | 970,90 € |
| 4 BONS NUMEROS | 821 | 281,50 € |
| 3 BONS NUMEROS + CHANCE | 2 753 | 50,10 € |
| 3 BONS NUMEROS | 31 894 | 15,50 € |
| 2 BONS NUMEROS + CHANCE | 33 682 | 11,40 € |
| 2 BONS NUMEROS | 394 278 | 3,80 € |
| 1 BON NUMERO + CHANCE | 390 361 | 2,20 € |
| 0 BON NUMERO + CHANCE | | |

OPTION 2ND TIRAGE
19 20 26 34 43

Nombres de combinaisons simples gagnantes : 2
Gains par combinaison simple gagnante** : 83 282 €

| | | |
|----------------|---------|----------|
| 5 BONS NUMEROS | 2 | 83 282 € |
| 4 BONS NUMEROS | 285 | 647,40 € |
| 3 BONS NUMEROS | 12 543 | 37,80 € |
| 2 BONS NUMEROS | 186 774 | 3 € |

Tirage des 10 codes LOTO® gagnants à 20 000 €
F 1960 1981 G 1668 0700 H 9306 3735 J 4316 8241
I 5427 7980 O 2769 2786 P 7541 5857 Q 6033 8954 T 1276 6886

JOKER+ Résultat sur fdj.fr

A gagner, au tirage LOTO® du lundi 24 octobre 2022 :
2 000 000 €*

*Montant minimum à partager au rang 1. Voir règlement.
**Jeu en groupe : rendez-vous dans votre point de vente muni de votre reçu de jeu ou utilisez la fonctionnalité Score de l'application LOTO disponible en France métropolitaine et Monaco pour connaître le part de gain individuel associé à votre reçu.
Plusieurs millions de gagnants. Consultez le règlement pour connaître les modalités précises de détermination des gains.

Résultats et informations : fdj.fr

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE...
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

73127530_PP

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque à Lescar et révision alléguée n°1 du PLUI pour l'aménagement de la plaine des sports et de loisirs de Poey de Lescar.

Le public est informé qu'en application de l'arrêté communautaire du 05/10/2022, une enquête publique se déroulera **du lundi 24 octobre 2022 (9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus**.

L'autorité responsable des projets est la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), établissement public de coopération intercommunale, compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme et de documents d'urbanisme en tenant lieu dont le siège se situe à l'Hôtel de France - place Royale - BP 547- 64010 Pau Cedex.

Le siège de l'enquête publique se situe à Hôtel de Ville de Pau - Place Royale - 64036 Pau Cedex.

Toute information relative à ce dossier pourra être demandée auprès de la Mission PLUI (tél. 05 59 80 74 81).

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend les pièces énumérées à l'article R. 123-8 du code de l'environnement et notamment le dossier sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUI pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque à Lescar et le dossier sur la révision alléguée n°1 du PLUI pour l'aménagement de la plaine des sports et de loisirs de Poey de Lescar ainsi que l'ensemble des documents administratifs afférents à ces procédures.

M^{me} la Présidente du Tribunal administratif de Pau a désigné, le 15 septembre 2022, **M. Joseph FERLANDO** en qualité de commissaire enquêteur.

Durant la période de l'enquête publique, du lundi 24 octobre 2022 (9 heures) au vendredi 25 novembre 2022 (17 heures) inclus, le dossier d'enquête publique est tenu à la disposition du public en format papier dans les 3 lieux d'enquête. Le dossier est également consultable sur un poste informatique mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville de Pau.

Les lieux d'enquête sont aussi des lieux de permanence du commissaire-enquêteur. Toutes les informations relatives aux lieux d'enquête, aux heures d'ouverture de ces lieux et aux permanences du commissaire-enquêteur sont mentionnées dans le tableau ci-dessous :

| Lieux d'enquête | Adresse | Horaires d'ouverture | Jours et horaires des permanences |
|--------------------------|--|--|--|
| PAU Hôtel de Ville | Place royale 64036 Pau Cedex | Lundi : 8 h 30 - 16 h 45 Mardi : 10 h 30 - 16 h 45 Mercredi : 8 h 30 - 16 h 45 Jeudi : 8 h 30 - 18 h 30 Vendredi : 8 h 30 - 16 h 45 | Jeudi 17 novembre 2022 de 9 h à 12 heures |
| LESCAR Mairie | Allée du bois d'Ariste 64230 Lescar | Lundi : 8 h 30 - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures Mardi : 8 h 30 - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures Mercredi : 8 h 30 - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures Jeudi : 8 h 30 - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures Vendredi : 8 h 30 - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures | Lundi 24 octobre 2022 de 9 h à 12 heures Mardi 15 novembre 2022 de 9 h à 12 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 14 h à 17 heures |
| POEY DE LESCAR Mairie | 45, rue principale 64230 Poey de Lescar | Lundi : 9 h - 12 heures / 15 h - 17 heures Mardi : 9 h - 12 heures / 15 h - 19 heures Mercredi : 9 h - 12 heures Jeudi : 9 h - 12 heures / 15 h - 17 heures Vendredi : 9 h - 12 heures / 15 h - 17 heures | Lundi 24 octobre 2022 de 15 h à 17 heures Mardi 15 novembre 2022 de 15 h à 17 heures Vendredi 25 novembre 2022 de 9 h à 12 heures |

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête est également consultable au format numérique à partir du lien suivant :

<https://www.registre-numerique.fr/projetslescarpoey-plui-agglo-pau> (accessible 7j/7j et 24h/24h).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra déposer ses observations et propositions selon les modalités suivantes :